

PRIX : 20 FRANCS

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

MAI 1949



NUMÉRO 18

Editions FRANCE EMPIRE

68, Rue J.-J.-Rousseau. — PARIS

Collection MERS et OUTREMER

- COMBATS SUR MER.** — J. Raynaud, J. Levasseur, A. Lepotier, J. Oger, J. Renou. L'Aventure, la guerre... par cinq officiers de marine. Un volume de 244 pages 150 »
- INDOCHINE FRANÇAISE.** — H. Marc, P. Cony. La tragique actualité des droits historiques de la France. Un vol. de 216 p. 150 »
- FUSILIERS MARINS.** — R. Barberot. L'épopée du 1^{er} R. F. M. Un volume de 216 pages..... 150 »
- LA SULTANE BLANCHE.** — Jean Renaud. Un grand roman colonial. Un volume de 218 pages. 220 »
- BERET VERT.** — Ph. Kieffer. Les commandos au combat. Un volume de 196 pages 220 »

Le temps passe
la montre reste

Roger Col

Ex-F.F.L.

Joaillier - Horloger

15, rue Tronchet - PARIS-8^e

ANJ 36-10

Agent officiel
de OMEGA
LONGINES
JUVENIA

LIP
JAEGER
MOVADO
UNIVERSAL

ACHATS DE BIJOUX

Conditions spéciales aux camarades

**ÉCLAIRAGE INDUSTRIEL
LUMINESCENT
PAR RÉFLECTEURS
LUMATUB**

ÉCONOMIE LUMINOSITÉ

**ARMOIRES
VESTIAIRES
métalliques**
pour Ateliers - Bureaux

**CASIERS
à rayons multiples**

notice 28 sur demande

D18.A

BUREAUX DE VENTE :
SOCIÉTÉ DES ANCIENS ET L. APIOU
18, RUE AUGUSTE-LANÇON - PARIS-13^e
GOBELINS 78-18 et 53-10 - 11

ROG

**LA PREMIÈRE
PARTOUT**

Horlogerie Suisse

Offre à tous les F. F. L. sur présentation de leur carte 10 % de remise sur tout article.

3, rue du 18 Juin 1940

RABAT MAROC

PENDULES ELECTRIQUES
— GRAVURES — REARGENTURES — ACHAT D'OR — REPARATIONS EN TOUS GENRES

**LA PREMIÈRE
EN TOUT**

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

paraît tous les mois
N° 18 - MAI 1949

SOMMAIRE

LA V ^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.F.L. (Compte rendu des travaux)	1
MOTIONS VOTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	15
LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À LA « MAISON DU 18 JUIN »	17
LES BONNES HISTOIRES DE LA FRANCE LIBRE (Le Carillon des Moustachis)	19
ECHOS DE NOS SECTIONS	21
LES FRANÇAIS LIBRES À L'HONNEUR	25
NOS INFORMATIONS	27
CARNET DE L'ASSOCIATION	30
NOS PETITES ANNONCES	33

Le numéro : 20 francs.

Abonnement : Un an : 200 francs.

« LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE », ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES
REDACTION-ADMINISTRATION : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8^e. Tél. : ELYSEES 90-85, 90-86, 90-87.
Adresse télégraphique FREEFRENCH-PARIS — C.O.P. PARIS 5.126-45

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des 2 et 3 avril 1949

Notre Assemblée Générale a été une excellente réunion de travail. L'ambiance y était d'un vigoureux optimisme très Free French, favorisé cette année par les résultats favorables de l'exercice 1948.

Et pour ces résultats nous devons d'abord remercier grandement, de tout notre cœur, tous ceux et celles de la France Libre répartis dans le vaste Monde, qui continuent à croire en la France Libre, à se sentir fiers d'en être et obligés à aider les siens, et qui veulent que sa gloire soit exaltée.

Merci à tous, au nom de tous ceux qui voient leurs difficultés matérielles et morales allégées, au nom des Morts dont le souvenir vivra grâce à ces efforts.

Et maintenant, en avant pour la campagne 1949. Les Français Libres ont une vieille habitude, celle de constamment améliorer leur position. Le succès n'est pour eux qu'un tremplin, et il n'y a aucune raison pour que la campagne de 1949 ne soit pas encore meilleure que celle de 1948.

Le Général et Madame de GAULLE nous ont fait l'honneur d'assister à la garden-party de notre "Maison du 18 Juin" le dimanche 3. Ils y ont été reçus avec enthousiasme, et le Général a prononcé quelques mots qui sont reproduits plus loin, et qui constituent une belle récompense pour tous les Français Libres qui depuis quatre ans travaillent pour la communauté.

LE PRÉSIDENT.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

SEANCE DU SAMEDI 2 AVRIL

I.

Dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, la séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. le Général de Larminat. Sont présents, 124 membres représentant 3.000 adhérents.

II

Rapport moral

Le président donne lecture du rapport moral.
« La cinquième Assemblée Générale de l'Association des Français Libres est ouverte. Nous allons commencer par la lecture du rapport moral et de gestion pour l'exercice 1948. »

A. — PHYSIONOMIE GÉNÉRALE

Je vous rappelle que l'an dernier, nous avons demandé à l'Assemblée Générale d'approuver une gestion déficitaire, et d'approuver en même temps la politique de hardiesse et de risques que nous suivons depuis 1945, et que les Français Libres suivent depuis juin 1940, c'est-à-dire de spéculer sur les ressources de la France Libre, pour remplir dignement nos devoirs de souvenir et d'entraide.

Nous vous avons demandé, nous avons proposé à tous nos adhérents, à toutes nos sections, de fournir un gros effort pour trouver l'argent nécessaire, et en même temps de se discipliner, de soumettre à l'intérêt général les particularismes qui existent chez nous comme partout.

Nous avons dit que 1947 avait été une année de construction et d'investissement, et qu'il fallait que 1948 fut une année de rapport, une année qui s'équilibre. Nous n'avons alors rien dissimulé, ni la lourdeur des besoins, ni l'incertitude de l'avenir, ni les risques, ni les fautes commises, ni, non plus, les raisons d'espérer.

Nous avons parlé en Free French, c'est-à-dire en hommes libres, fiers, capables, s'adressant à des hommes libres, fiers, capables. Et c'est parce que nous avons ainsi parlé que nous avons été entendus : nous savions à qui nous parlions.

Cette année, les Français Libres ont donné des preuves de vitalité, de cohésion, qui ne peuvent pas étonner — car ce qui est étonnant dans la France Libre, c'est qu'elle ait pu exister et vaincre — mais qui sont cependant profondément reconfortantes et encourageantes. Ces preuves se traduisent par des chiffres, car il faut toujours en venir à des chiffres.

Mais j'aimerais, avant de parler chiffres, que nous puissions avoir devant les yeux, pour leur dire : merci, les figures de tous ceux et de toutes celles qui ont donné beaucoup plus que leur argent, qui ont donné leur dévouement, et leur ingéniosité pour que ces chiffres soient réalisés.

Nous espérons 22 millions de recettes. En fait, nous en avons réalisé 43 millions 1/2, sans parler de plus de 2 millions que nous avons recueillis pour le Monument aux Morts de la France Libre. Nous avions prévu un prélèvement sur le capital de 6.400.000 frs, alors que ce capital se trouve aujourd'hui augmenté de 6 millions, après que nous ayons très sévèrement réduit nos évaluations d'investissements, et malgré que nos prévisions de dépenses ordinaires de l'exercice 1948 aient été dépassées de près de 9 millions, par suite des augmentations survenues dans l'année.

Voilà les résultats. Nous devons en être légitimement fiers pour la communauté des Français Libres. Mais nous ne devons pas en être aveuglés, car nous savons que nous sommes effectivement soumis à toutes sortes d'aléas, que nous vivons en somme, pour la plus grande part, sur ce que l'on appelle des recettes accidentelles — comme les marins, nous sommes toujours en péril de mer — et qu'il nous faut garder la tête froide, les yeux ouverts, l'intelligence aiguë, l'ingéniosité aux aguets, pour saisir toutes les occasions. Nous devons solliciter les dévouements, réduire avec âpreté les dépenses, mais aussi savoir consentir largement et en temps voulu les dépenses qui rapportent.

Il y a quatre ans que nous avons débuté, et nous commençons à avoir une certaine expérience. Et surtout, les Français Libres commencent à prendre goût à ce que nous faisons. Je leur ai proposé l'an dernier le thème des loups qui chassent en bande. Eh bien, pour faire image, j'ai l'impression que ces loups ont senti le sang, qu'ils ne lâcheront pas la trace avant d'avoir fait craquer l'os, c'est-à-dire avant d'avoir accompli à fond nos devoirs d'entraide, et marqué dans la mémoire des Français et dans leurs yeux, par l'imprimerie, par la pierre et par le bronze la gloire des Français Libres.

Aussi bien, je ne dois pas vous cacher que de toutes les Associations d'Anciens Combattants, nous sommes de bien loin la plus saine, la plus prospère, la plus honorable et la plus enviable. Nous ne vivons pas de subventions, mais bien avant tout et presque uniquement de nos ressources propres. Certes, nous avons eu un capital de démarrage, mais ce capital avait été créé par nous, Français Libres, et par personne d'autre. Nous ne cherchons pas à gonfler nos effectifs. Nos statuts d'admission sont stricts et nous excluons sans pitié les brebis galeuses. Nous avons su nous maintenir au-dessus et en dehors de toutes les

contingences d'ordre politique, et surtout nous « chassons en bande », c'est-à-dire que nous acceptons joyeusement, librement, une discipline pour le bien général.

Avant de conclure cet exposé général et de passer à l'examen des différents aspects de notre fonctionnement, je veux dire un mot des prêts d'honneur.

Depuis notre fondation, nous avons consenti 8 millions 650.000 francs de prêts d'honneur à des camarades qui se sont engagés par écrit à nous rembourser. En fait, nous avons consenti plus que cela ; seulement nous avons diminué le total de tout ce qui était plutôt secours que prêt d'honneur, et qu'on avait inscrit un peu par erreur à ce chapitre.

Sur ces 8.650.000 francs, prêtés à nos camarades — et ceci a commencé en 1945 — 2.600.000 francs ont été remboursés, soit un quart. On peut dire qu'il est probable qu'un autre quart sera remboursé, qu'il est désirable que nous recevions davantage, mais c'est tout ce que nous pouvons dire.

Nous recevons mensuellement des demandes de prêts pour un total qui est environ de 10 millions de francs, avec souvent à l'appui de ces demandes des arguments de l'ordre suivant : « J'ai donné une fois une somme de... (qui n'est pas souvent une somme considérable) à l'Association. Donc, elle me doit un prêt. Autrement dit, le raisonnement est le suivant : « si je me suis intéressé à l'Association, c'est pour que cela me rapporte. »

Cela, nous ne pouvons pas l'accorder. Je pourrais citer des quantités d'exemples. Un officier, l'an dernier, nous a demandé 300.000 francs pour acheter une voiture automobile. Il y a de ce côté, de la part d'un certain nombre de membres, qui sont une petite minorité, mais par laquelle nous ne devons pas nous laisser dévorer, une mauvaise compréhension de notre mission.

Nous vous demanderons tout à l'heure de nous imposer, si je puis dire, une motion nous défendant contre notre bon cœur, et nous obligeant à n'accorder des prêts d'honneur que dans le cadre des remboursements qui auront été faits sur ce fonds de 8 millions qui roule depuis quatre ans.

Naturellement, nous vous demanderons aussi non seulement de nous autoriser, mais même de nous prescrire les actions administratives, voire judiciaires, auxquelles nous entraînera le recouvrement de ces prêts, toutes les fois que notre Comité n'aura pas estimé qu'il y a excuse valable. Il y a vraiment des cas qui constituent pratiquement de véritables escroqueries aux dépens des gens vraiment dignes d'intérêt.

B. — LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1° Le Siège Social

Je passe maintenant aux données générales de fonctionnement de l'Association, en 1948. Nous commencerons d'abord par le travail du Siège social. Au cours de 1948, le Siège social a effectué un effort de réduction de ses dépenses et d'augmentation de son rendement. Je vous donnerai quelques chiffres simplement, très rapidement.

a) *Personnel*. — Pour réduire nos dépenses, nous avons ramené le personnel de 42 personnes à 23, dans le courant de l'année, soit une réduction de 33 0/0. Nous sommes arrivés à la limite. Autrement dit, lorsque nous voulons entreprendre un effort particulier, organiser une tombola, etc., nous sommes obligés d'engager pour un, deux ou trois mois, un saisonnier. Nous sommes vraiment arrivés à la plus simple expression en ce qui concerne le personnel.

Rendement. — Je vous citerai simplement des chiffres. Au cours de l'année 1948, le Siège social a

reçu 40.000 objets et a expédié environ 85.000 lettres, paquets, etc., sans parler de la Revue.

Au point de vue administration, nous avons rationalisé au maximum, et maintenant, je crois que nous sommes arrivés à une formule, qui est ce que j'appellerai un minimum efficace, au-dessous duquel nous ne pouvons pas descendre d'ici quelque temps, peut-être un an ou deux, sans risquer d'être désorganisés.

b) *Admissions*. — Cette année, nous avons reçu 4.000 nouveaux membres. Je signale en passant que dans l'année, sur 28.000 membres, nous avons eu 5.000 changements d'adresses, le Français libre étant nomade, comme il a toujours été, ce qui ne simplifie pas l'administration.

Notre effectif de l'année est de 28.000 membres, et dans le courant de l'année, nous avons délivré 18.200 diplômes et médailles.

c) *Revue*. — La nouvelle formule de revue, qui avait été mise en œuvre l'an dernier, a été poursuivie cette année normalement. Nous travaillons sur onze numéros par an à peu près. La Revue est ce qu'elle est. Elle nous coûte relativement peu, en ce sens qu'elle est couverte par la part qui lui est normalement réservée dans la cotisation. On peut l'améliorer. Nous faisons appel à tous pour cela. Mais enfin, en gros, la revue marche bien. Elle a l'avantage d'être régulière. Elle touche tout le monde et intéresse vraiment tout le monde.

Actuellement, nous avons un peu plus de 14.000 abonnées, c'est-à-dire de cotisantes dont une part de la cotisation est affectée à l'abonnement. Mais en plus, nous envoyons en moyenne trois à quatre mille exemplaires non payés chaque mois, de manière à continuer à toucher des gens qui sont en retard de cotisation, et aussi à faire une propagande autour de notre mouvement.

d) *Club*. — *Restaurant*. — En 1948, nous avons continué à constater une gestion assez médiocre et nettement déficitaire du restaurant, jusqu'au 1^{er} octobre. La raison en est que nous avons voulu le gérer nous-mêmes. Or, l'expérience prouve que les Français libres ont, certes, beaucoup de qualités, mais qu'ils ne sont pas d'excellents commerçants quand ils travaillent au compte de l'Association.

Nous avons donc abandonné cette formule en octobre et nous avons mis le Club en gérance. Depuis ce jour-là, le Club ne nous coûte plus rien et normalement nous devons réaliser l'amortissement de nos investissements, sinon des bénéfices.

Le Club nous rend de grands services. C'est un endroit où les Français libres peuvent se rencontrer commodément. Ce n'est pas luxueux, mais ce n'est pas non plus une soupe populaire. Il permet à beaucoup de camarades venant à Paris, ou vivant à Paris, de se rencontrer dans un cadre sympathique.

e) *Cotisations*. — En 1948, il y a eu une amélioration très nette des cotisations. Je ne dirai pas qu'elle est concomitante, mais presque, avec l'augmentation des cotisations. Il est certain que le montant de la cotisation n'a aucune influence, aucune importance : ce qui compte, c'est la bonne volonté des gens.

En 1948, nous avons encaissé 14.000 cotisations, c'est-à-dire la moitié du nombre de nos membres. Le taux a été porté à 400 fr. pour 1949. Ces 400 fr. se décomposent de la façon suivante :

200 fr. représentent l'abonnement à la Revue ;
100 fr. vont à la Section locale, quand celle-ci est active ;

100 fr. vont à la caisse générale.

Nous avons innové cette année un système dont je vous parlerai tout à l'heure et qui consiste à faire payer toutes les cotisations de la métropole directement au Siège central.

Nous avons fait des expériences depuis cinq ans : c'est le seul système qui nous permette d'avoir des rentrées sur lesquelles nous puissions compter, et qui nous permette aussi, et surtout, de servir la revue d'une manière convenable. Nos sections locales de la métropole, dans l'ensemble, n'ont pas les moyens de nous informer en temps utile des versements qui leur sont faits, et le résultat était que nous avions beaucoup d'ennuis avec la revue, beaucoup de réclamations, justifiées d'ailleurs, de la part de membres qui protestaient parce qu'ils ne recevaient pas la revue, alors que nous-mêmes n'avions pas l'avis de cotisation.

Le résultat de notre nouveau système est tout à fait remarquable. Au cours du premier trimestre 1949, nous avons déjà encaissé 5.200 cotisations en trois mois, alors que l'année précédente, pour le premier semestre, nous n'en avions encaissé que 2.580, autrement dit, le débit est quatre fois plus fort que l'an dernier.

Nous parlerons maintenant des annexes des services du Siège social :

f) *Fonds spécial de propagande*. — Il est doté d'un fond de roulement de l'ordre de 5 millions et est affecté à la réalisation de tout ce qui peut plaire à nos membres, à nos sections. Nous le leur envoyons, nous prenons un petit bénéfice, les sections en prennent un également. Tout cela sert d'objets de propagande et, finalement, la personne qui achète ces objets les paie généralement moins cher que dans le commerce, alors qu'ils ont un petit cachet français libre qui peut lui faire plaisir. Nous avons organisé entièrement ce service en 1948.

Remarquez que tout cela était lancé depuis deux ans. Mais ce n'était pas régularisé, maintenant tout est en règle. Nous avons un fonds de base de l'ordre de 5 millions, qui compte dans l'actif, et pratiquement en 1948 nous avons réalisé un bénéfice de l'ordre de 1 million.

g) *18 Juin et Vente de charité*. — Le 18 juin, cette année, à Paris, a été déficitaire pour une petite somme. Nous avons eu des mécomptes. Nous avons eu aussi à souffrir du mauvais temps, anormal pour le 18 juin. Cela nous a gênés, notamment pour les manifestations extérieures, comme la soirée du Pré Catelan, etc.

Nous voulions faire la vente de charité à ce moment-là. Mais cela aurait été trop lourd. Nous n'étions d'ailleurs pas prêts, et le 18 juin n'est pas une bonne époque pour les ventes de charité. Nous l'avons donc remise en novembre et cela a été un succès. Le Service de propagande vous en parlera dans son rapport. Le bénéfice de cette opération a été de 5 millions 300.000 francs, ce qui, pour Paris, est une chose tout à fait exceptionnelle et remarquable.

h) *Maison de Sannois*. — La Maison de Sannois est rattachée directement au Siège central. La meilleure manière de vous rendre compte de ce qu'est cette réalisation, est d'y aller demain, et ensuite d'y venir vous-mêmes, ou d'y envoyer des amis, en tout cas de la faire entrer dans notre vie.

Je vous signale tout de suite que demain, à Sannois, à 16 heures, nous avons organisé une garden-party. Le Général de Gaulle doit venir. Venez le plus nombreux possible. Sannois est aux portes de Paris. Un autocar fera le service pour l'Association.

Nous commençons seulement à mettre la maison en exploitation. Nous allons voir ce que cela donnera. Nous opérerons à petits frais, car nous connaissons bien le caractère des Français libres. Ils ont besoin de s'habituer progressivement. C'est un investissement important ; ce que nous voulons, c'est que cela rende service à des camarades et que cela ne coûte pas à l'ensemble de l'Association.

2° Sections Métropolitaines

J'en viens maintenant au chapitre des sections métropolitaines. Nos sections métropolitaines sont celles qui, évidemment, ont la vie la plus difficile, parce que si nous mettons à part la région parisienne, qui représente environ 6.000 Français libres, c'est-à-dire le tiers de nos membres métropolitains, les Français libres sont dispersés et, relativement, en petit nombre localement.

Après quatre ans et plus d'expérience, nous sommes arrivés à la formule suivante : ne laisser aux sections métropolitaines que les charges et les responsabilités qu'elles peuvent réellement supporter par elles-mêmes, et les débarrasser des autres.

Donc, nous avons deux catégories :

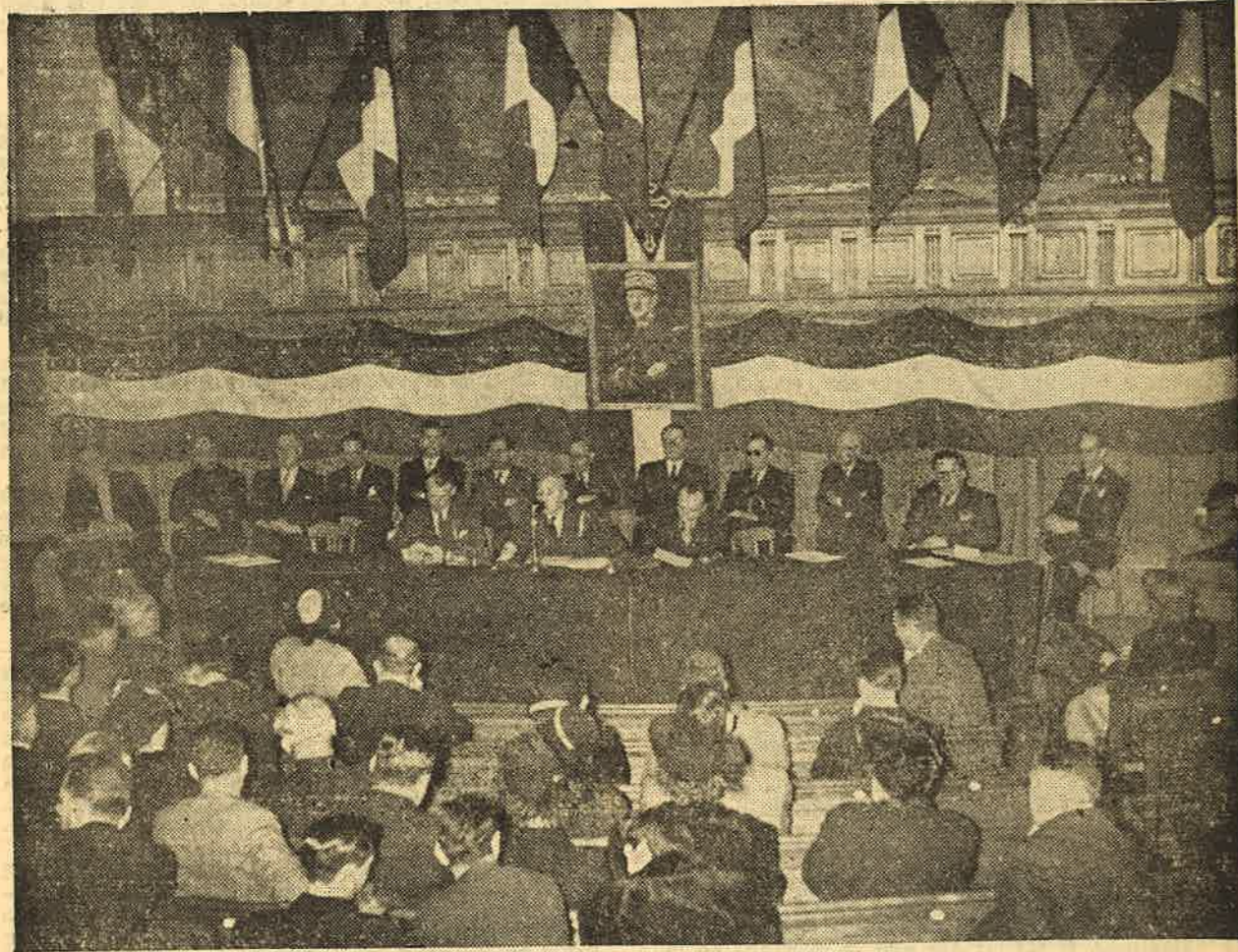
— Les « sections de plein exercice », qui peuvent

l'écarter. Marseille, Le Havre sont des points sensibles. Quantité d'inscrits restent un mois ou deux mois en chômage et il faut s'en occuper.

Nous avons d'autres sections qui marchent bien en province, et dans certains cas, nous avons des groupements départementaux.

— Enfin, partout ailleurs, nous avons ce que nous appelons des correspondants, pour les « sections à activité réduite ». Ce n'est pas leur faute, d'ailleurs, elles n'ont pas les moyens de faire davantage. Quand il y a trente Français libres dans un département, il ne serait pas raisonnable de leur imposer un Président, un Secrétaire, un Trésorier.

Mais ce terme de « Sections à activité réduite » est à usage interne. Il reste bien entendu que, partout où nous avons des Français libres groupés, ils



Le Comité Directeur pendant la séance.

avoir un local organisé, un secrétariat, qui peuvent gérer une caisse, tenir à jour la correspondance indispensable à la vie d'une section. Ces sections fonctionnent normalement. Elles bénéficient obligatoirement de leur quote-part sur les cotisations des membres de leur région. Elles se procurent en outre des ressources par elles-mêmes.

Parmi elles, je veux citer tout de suite celles des ports, où nous avons une activité et une mission importantes. Nous avons un personnel français libre de la marine marchande qui est particulièrement dé-

doivent se présenter officiellement avec le titre de Section des Français Libres, un Président et un drapeau. Simplement, ils n'ont pas de compte chèque postal ni de responsabilité administrative. Mais, vis-à-vis du Préfet, des autorités, ils sont un groupement local, une section des Français libres.

Comme les autres, ces groupements doivent chercher à organiser des manifestations, fêtes, assemblées, etc. Nous les déchargeons de tout ce qui est comptable et administratif dans les sections. Mais ils gardent la faculté de se créer ces soucis compta-

bles et administratifs, s'ils le veulent, en s'enrichissant.

Nous avons fait un effort, en 1948, pour créer et développer à Paris et dans la banlieue parisienne des sections ; ceci, non pas pour débarrasser le Siège social de ses charges, mais pour permettre des communications plus faciles avec nos adhérents et une représentation de l'Association dans les différents quartiers de Paris, où sont organisées des manifestations et des activités auxquelles il faut que nous participions.

Les résultats ne sont pas complets, en ce sens qu'il y a bien des points de la région parisienne qui ne sont pas organisés, mais tout de même il y a déjà une amélioration très nette.

La section nord-ouest, dont le siège est à Bois-Colombes, s'est montrée très active cette année et a fait une fête très réussie, il y a trois mois. Une section à Vincennes marche bien également. Je crois que nous pourrions arriver à partager la région parisienne en quatre, cinq ou six secteurs, qui, sans compliquer les questions, nous aideront efficacement.

3° Sections d'Outre-Mer

Ce chapitre est très satisfaisant. C'est le plus solide appui que nous ayons. Cette année, comme d'habitude et plus que d'habitude, ces sections méritent qu'on leur tresse des couronnes. Elles ont fait preuve d'une ardeur et d'un sens de la communauté française libre exemplaires. Non seulement elles ont fait de l'argent, plus que nous ne leur avions demandé, mais elles nous ont envoyé cet argent avec ponctualité.

Au total, nous avons reçu d'Outre-Mer près de 20 millions, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1948. Je citerai seulement quelques chiffres exemplaires :

Nos sections d'Indochine — et nous ne sommes pas tellement nombreux en Indochine, la vie n'y est pas tellement facile — ont envoyé 4 millions. Madagascar a envoyé plus de 4 millions. Port-Vila, aux Nouvelles-Hébrides, 1 million. Un coin perdu dans le fond du Tchad, Moundou, a envoyé 200.000 francs.

J'ajoute, pour ne pas être injuste, que certaines sections ont envoyé le produit de l'année 1948 après le 1^{er} janvier 1949. Ainsi, nous n'avons pas comptabilisé ces sommes, mais elles compteront sur le budget de 1949 et je me dois de le rappeler. Abidjan, par exemple, qui depuis le début nous a aidés de manière remarquable, a annoncé 2.500.000 francs après la fin de l'exercice 1948. Je cite également Djibouti, où les Français Libres ne sont pas très nombreux, et où le pays n'est pas très riche. Je ne sais pas le total exact de ce qui aura été envoyé par Djibouti pour l'année 1948, mais cela approchera certainement du million.

Dans l'ensemble l'on peut faire une constatation : c'est que les Sections qui apportent le plus sont celles qui ont le plus de mérite à le faire, soit parce que l'on se bat dans ces régions — en Indochine, à Madagascar — soit parce que les Français Libres y sont très peu nombreux (cas d'Abidjan, Moundou, etc.).

Nous constatons aussi que là où les Français Libres sont en quantité importante, où ils sont à l'aise, ou bien ils ne se fatiguent pas beaucoup, ou bien se considérant comme le centre de la France Libre, ils emploient leur argent sur place à des organisations locales. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Ils font cela d'ailleurs, sans nous demander notre avis.

A ceux qui sont paresseux, je dirai ceci : « N'avez-vous pas un peu honte, vous qui avez la chance d'être nombreux, de disposer ou de pouvoir atteindre de gros moyens, n'êtes-vous pas un peu honteux de laisser entretenir nos veuves, nos orphelins, par quelques centaines de Français Libres qui combattent

dans la jungle d'Indochine ou dans la savane de Madagascar ? »

Quant aux autres, aux particularistes, qui, si nous les laissons faire, découvriront toujours une chose plus urgente à faire sur place que de subvenir aux besoins sociaux de la communauté, je dirai ceci :

« Il ne faut pas oublier que la France Libre n'aurait pas pu se créer, ou n'aurait pas pu durer plus de quelques mois, à Brazzaville, Douala, etc., s'il n'y avait pas eu le général de Gaulle à Londres, les soldats, les marins, les aviateurs de la France Libre un peu partout au combat. Il ne faut pas oublier non plus que, pendant toute la guerre, la France Libre s'est soutenue parce que justement vous avez donné sans compter votre or, vos produits, vos efforts, vos hommes ! Eh bien, ce qui a été réalisé pendant la guerre, ce qui a fait la force de la France Libre pendant la guerre, c'est exactement ce qu'il faut continuer à faire pour que la France Libre continue à vivre dignement dans la paix. »

Tout ce que je viens de vous dire reflète le point de vue de l'administrateur et du comptable. Maintenant je vais vous parler en Français Libre colonial, et vous dire que nos amis d'outre-mer et en particulier de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun ont fait un très gros travail pour remplir nos devoirs vis-à-vis des combattants africains.

Pour dire la vérité, il a fallu la France Libre, son esprit, ses hommes, pour que nos camarades africains soient convenablement traités. Depuis trois ans, grâce aux Français Libres, et en partant de notre ancienne Afrique Française Libre pour gagner le Soudan et toute l'A.O.F. — et ce que je dis est vrai aussi pour la Tunisie et une partie de l'Algérie — un courant s'est développé pour faire de l'ancien combattant africain non plus un guenilleux, mais un notable décentement traité, paré de ses décorations et du respect public. Et pour tout ce qui a été fait dans cet esprit-là, qui est valable et profitable à la France Libre, mais qui est valable et profitable à la France tout court, nous devons remercier très grandement nos amis de ces pays.

Pour conclure sur ce sujet, pour maintenir aussi une balance équitable entre le point de vue du caissier et celui de l'administrateur colonial, je pense qu'il n'est pas abusif de dire à nos amis des territoires de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun que l'établissement d'un petit plan de travail annuel, gentiment mis au point entre nous, améliorerait grandement la situation.

En ce qui concerne les sections d'outre-mer nous avons adopté dans le courant de l'année une organisation empirique et libérale. Par définition, nous sommes des libéraux. Nous n'aimons pas le corporatisme. Nous l'avons fui en 1940. Nous avons l'habitude de faire pour le mieux avec ce que nous trouvons. Aucune chose étrange ne nous rebute. Comme l'autruche, nous faisons ventre de tout. La seule chose que le Free French condamne, c'est de repousser ce qui peut servir, ou de ne pas trouver la manière de s'en servir.

La manière de s'en servir, à l'usage, et pour parler du domaine d'outre-mer, nous a paru être la suivante : laisser nos camarades s'articuler comme ils l'entendaient, soit en constituant des groupements territoriaux hiérarchisés, soit en se rattachant directement au Siège central si c'est leur idée, la seule condition étant qu'ils adoptent l'organisation capable du meilleur rendement. Une autre condition aussi, c'est que la section du chef-lieu administratif ait le droit d'aînesse et reste chargée de représenter l'Association et ses membres auprès des pouvoirs publics.

Nous avons, par exemple, notre section de Moundou, qui communique aussi rapidement avec Paris

qu'avec Brazzaville. Pourquoi la rattacher à Brazzaville ? Nous avons également une section à Pointe-Noire, qui travaille extrêmement bien. Pointe-Noire est aussi important que Brazzaville. Je ne départagerai pas la querelle entre Pointe-Noire et Brazzaville, mais si leur rivalité nous permet d'obtenir de meilleurs résultats, je ne vois aucun inconvénient à la sanctionner. Mais Brazzaville restera toujours pour l'ensemble de l'A.E.F. la section chargée de représenter les intérêts Français Libres auprès du Gouvernement Général et en particulier pour le Moyen-Congo dont font partie les camarades de Pointe-Noire.

Je voudrais vous dire un mot des sections d'Afrique Française du Nord. Dans la France d'outre-mer, c'est un domaine assez particulier, parce qu'évidemment nous l'avons abordé tardivement et dans des conditions spéciales. De l'Est à l'Ouest la situation est assez différente. C'est par la Tunisie que nous sommes entrés dans le pays, et c'est là que nous avons recruté le plus de camarades, aussi bien Français métropolitains que Tunisiens. Nous avons là-bas une bonne situation. Nous n'en retirons pas d'argent car les charges sociales y sont extrêmement lourdes sur place, mais dans l'ensemble, on s'y occupe beaucoup des Africains en bonne liaison avec les pouvoirs publics. Pendant un temps d'ailleurs, au moment où le général Mast était à la Résidence, la Tunisie avait rapporté beaucoup.

En Algérie, le domaine est beaucoup plus vaste, et nous sommes beaucoup moins solidement ancrés, mais il y a là aussi un solide établissement qui vient de tous les camarades des corps francs et autres que nous avons recrutés en 1943, qui sont maintenant dans le pays, et qui s'occupent de nous.

L'an dernier, nous avons eu une discussion sur les attributions de fonds, les responsabilités de chacun. Nous nous sommes expliqués. Tout cela est réglé. Le capitaine Dallemier est venu maintenant en Algérie, et il nous a beaucoup aidés à ce point de vue. J'estime qu'en 1949 nous devons avoir une très bonne année en Algérie. Il ne faut pas se faire trop d'illusions, mais on fera certainement là-bas quelque chose de sérieux, aussi bien sur le plan moral des combattants africains d'Algérie que sur le plan des réalisations telles que monuments, services commémoratifs, etc.

Au Maroc, c'est une tout autre histoire. C'est le pays le plus profondément et le plus longuement vichysé de l'Union Française, puisque jusqu'à la fin de 1943 le portrait du Maréchal était partout. Naturellement, on se ressent encore de cette imprégnation. C'est un pays où il y a beaucoup d'argent, on s'en ressent également. Pour dire la vérité, le Maroc est extrêmement affairiste, et les affairistes trouvent que la France Libre n'est pas une spéculation rentable.

Nous avons des amis là-bas qui sont très actifs. M. Lamour et bien d'autres qui se donnent du mal, mais qui rencontrent de très sérieuses difficultés. En 1948, ils n'ont rien fait. Il y a eu des circonstances locales qui ont empêché le succès des efforts Français Libres. L'année précédente, ils avaient fait une somme assez élevée, notamment une émission de timbres avait très bien réussi, et je ne vois aucune raison pour que cela ne se redresse pas cette année.

4° Sections de l'Étranger.

Pour l'étranger, je dois d'abord vous parler de la zone française d'Allemagne, bien que j'aie beaucoup de mal à arriver à traiter la zone française d'Allemagne comme une section étrangère. Elle est trop près de nous. Cette année nos camarades ont fait là-bas un travail très remarquable.

Le Gouverneur de Bois Lambert est notre vice-président et en même temps le président de l'ensem-

ble de nos sections d'Allemagne. Le général Koenig a apporté tout son appui aux manifestations françaises Libres, naturellement. Le général Ganeval, qui est Français Libre, est à Berlin, et tous leurs compagnons de Bir-Hakim, de Dakar, de la résistance ont vraiment fait les choses extrêmement bien.

Ils ont été desservis, comme tout le monde, par le mauvais temps. Les fêtes de Baden-Baden se sont déroulées le 18 juin sous une pluie diluvienne, mais enfin le résultat a été très beau, et je le qualifierai même d'exceptionnel.

Baden-Baden a fait 5 millions, Coblenz 1 million, et Berlin 500.000 francs. Et je ne parle pas des innombrables services que tous nous rendent chaque jour, dans nos sections d'Allemagne, qu'il s'agisse de sanatoria — il y en a encore un certain nombre — de colonies de vacances, d'objets, de fournitures, de jouets, etc.

Les sections de l'étranger ont marqué cette année un progrès très net dans l'ensemble. Elles nous ont apporté une très bonne contribution en marchandises, de l'ordre de 7 à 8 millions. Toutes ces marchandises ont été utilisées soit à la vente de charité, soit dans nos sections, un peu partout, notamment pour les souliers, vêtements, etc... C'est important.

Nous avons reçu, en outre, 9 millions en espèces, y compris les fonds provenant d'Allemagne. C'est un démarrage.

Il faudra cependant faire un effort de ce côté, notamment dans le domaine de l'unité. Certaines de nos sections de l'étranger supportent mal le rattachement à une association centrale. Il faut les ramener vers nous, doucement, tranquillement, et je crois que nous arriverons à réduire de plus en plus le nombre de ces gens que j'appellerai des irréductibles, qui veulent faire bande à part.

Il y a aussi des difficultés à l'étranger, parce que beaucoup de nos sections n'arrivent pas à s'affranchir des rivalités de clan locales. Car on est moins Français Libre à New-York, par exemple, qu'on ne fait partie de tel ou tel groupe social, administratif ou mondain, de la colonie française.

C. — GESTION FINANCIERE

Je ne vous dirai qu'un mot très bref de la gestion financière, puisque le rapport financier vous sera exposé tout à l'heure de manière plus autorisée que je ne pourrais le faire. Il sera d'ailleurs publié.

J'ai constaté dernièrement en lisant des rapports d'Assemblées Générales d'Associations que lorsqu'on en arrivait aux chiffres tout disparaissait. Pour nous, nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, à dire où nous en sommes avec des chiffres clairs et imprimés. Nous avons été en déficit l'an dernier, et nous l'avons dit. Cette année, nous avons fait des bénéfices, et nous le dirons.

Nous vous présenterons également un projet de budget qui a été très sévèrement revu.

Ce projet de budget envisage 25 millions de recettes, dont 20 millions seront demandés à l'activité des sections dans le monde entier et à Paris. Nous envisageons 25 millions de dépenses, dont 12 millions et demi iront à l'entraide immédiate, soit la moitié du budget.

Nous avons comprimé au maximum les frais généraux, l'entraide, le personnel. Du point de vue des locaux, nous avons abandonné une partie de notre installation du Rond-Point des Champs-Élysées, grâce à un meilleur aménagement.

D. — ASPECT MORAL

Quant à l'activité de l'Association sur le plan moral, voici quelles sont les réalisations principales de l'exercice 1948.

Nous avons d'abord inauguré le 18 juin 1948, au Palais des Arts Modernes, ancien Palais de Tokio, le Monument aux Morts de la France Libre, qui est une très belle chose, et a donné lieu à une manifestation très réussie, remarquablement organisée, qui nous a fait le plus grand honneur.

Nous avons fait une exposition d'une série de toiles du peintre de l'air Langellé, sur les combats aériens des F.A.F.L. C'est une collection de gouaches tout à fait remarquables. Nous les avons exposées à Paris, à Bruxelles, à Lausanne, à Genève. Nous allons les exposer à Londres. C'est une exposition ambulante. Nous avons acquis les toiles. Nous récupérerons un

nous avons participé, en particulier, les très nombreuses cérémonies qui ont eu lieu dans toute la France à l'occasion du retour des corps des Morts d'Afrique.

Du point de vue des relations avec nos voisins, je vous annonce la création d'une Amicale de Bir-Hakim. Le Général Koenig nous en a parlé et je lui ai dit que non seulement nous étions tout prêts à l'accueillir favorablement, mais encore que nous l'aiderions de tous nos moyens et cela tombe d'autant mieux que Bir-Hakim sera cette année le motif central de notre propagande.

Je vous signale aussi la création d'une Amicale



Les délégués écoutent les rapports

jour ou l'autre cet argent, et au delà, en faisant faire un album de luxe par un organisme officiel, et en prélevant à ce moment-là nos droits de propriété. Cela n'a pas été une très grosse dépense, et c'est pour nous un motif de propagande excellent. C'est aussi un juste hommage aux Forces Aériennes Françaises Libres pour les prodiges de valeur qui y ont été déployés.

Au point de vue de nos monuments, nous avons adopté une maquette pour le Monument aux Morts des Français Libres de Bretagne. Nous avons arrêté une chose simple, une belle Croix de Lorraine qui doit s'ériger dans un des plus grands sites de Bretagne, c'est-à-dire, au-dessus de Camaret.

Il y a un grand nombre de cérémonies auxquelles

du Corps expéditionnaire Français d'Italie et j'encourage tous les anciens de la 1^{re} D.F.L. à s'y affilier.

Au point de vue anciens combattants, nous avons eu cette année, comme tout le monde, à discuter plus ou moins directement de ce qu'on appelle la question U.F.A.C. Vous connaissez la situation.

L'U.F.A.C. se trouve être titulaire, par suite d'une ordonnance de 1945, du monopole de la représentation des anciens combattants auprès du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et du Gouvernement en général. C'est une notion que, personnellement, je ne trouve pas saine car l'U.F.A.C. s'avère incapable de réaliser l'unité des Anciens Combattants.

De nombreux groupements d'anciens combattants se refusent énergiquement à entrer à l'U.F.A.C., et nous en premier lieu, parce que nous ne voulons pas être dupés. Nous présenterons tout à l'heure une motion sur la question. Notre avis est que l'ordonnance de 1945 qui institue ce monopole, doit être abrogée et qu'il faut revenir à un régime libéral.

Nous voulons, pour les anciens combattants, la liberté de se grouper comme ils l'entendent. Les anciens combattants constitueraient ainsi deux, trois, quatre grandes Confédérations d'Anciens Combattants chacune d'elles ayant, au même titre, accès auprès du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ou des autres Ministères. Mais nous n'admettons pas de monopole ou de systèmes du même genre.

Chaque fois qu'en France il y a un monopole, il est immédiatement exploité par des gens qui visent les prébendes, les décorations, les places pour leurs petits camarades, etc... C'est un très mauvais état d'esprit dont nous ne voulons pas.

Nous connaissons quelques Associations qui sont semblables à nous, celles qui groupent les Combattants de la Libération : la 2^e D.B., Rhin et Danube, le Corps Expéditionnaire Français d'Italie, les Evadés de France, la Fédération Nationale des Maquis, etc... qui représentent une grande majorité des combattants volontaires.

Unis à elles, nous arriverions à constituer un groupement de trois à quatre cent mille anciens combattants, que j'appellerai des « jeunes anciens combattants » s'entendant et travaillant en bon accord. Nous vous présenterons tout à l'heure une motion à ce sujet.

En ce qui concerne les Résistants, nous faisons toujours partie d'un Comité de Liaison de la Résistance Militaire, qui comprend trois groupements, les F.F.L., la France Combattante, et la Fédération Nationale des Maquis. C'est un groupement sain, qui n'est pas encore très efficace parce qu'il se ressent de la diversité d'origine des uns et des autres, mais qui progresse.

E. — ASPECT SOCIAL

Le domaine le plus important du point de vue social est celui de l'entraide. Nous vous donnerons tout à l'heure lecture du rapport du D^r Karcher. Je vous demanderai de l'écouter avec beaucoup d'attention. Et je voudrais à cette occasion rendre tout d'abord hommage au D^r Karcher qui, depuis un an et demi, a assuré de façon remarquable la direction de notre service d'entraide et de tutelle, et en même temps au Colonel Baron, grâce à qui nous avons maintenant un service de tutelle qui est à la fois économique — nous ne dépensons pas plus qu'il ne faut — efficace, rapide, et vraiment social. N'oubliez pas que la dépense que gère ce service est de l'ordre de 50 % de notre budget général. Ce n'est pas une petite affaire. La tutelle, c'est-à-dire le service des allocations, représente une somme d'environ 10 millions de francs par an.

C'est bien, mieux que ce que font les autres, bien sûr, mais à mon avis, ce n'est pas suffisant. Dès que nous allons pouvoir améliorer nos finances, dès que les ressources le permettront, c'est le premier point sur lequel nous devons consentir une augmentation de dépenses. Nous avons fixé le chiffre des allocations il y a plus d'un an. Depuis ce temps, il y a eu des augmentations considérables du coût de la vie, et nous n'avons pas pu augmenter nos allocations. Je crois qu'il faudra réellement que nous fassions davantage dès que possible.

Du point de vue secours, nous avons distribué en 1948 au Siège central, environ 1 million 1/2 de secours immédiats, des petits secours de dépannage.

Ceci est tout à fait indépendant de ce qu'ont donné directement les sections, et qui est souvent très important, probablement un chiffre très supérieur pour l'année 1948.

J'ai parlé tout à l'heure des prêts d'honneur, je n'y reviens pas. On vous parlera des hôpitaux et sanatoria. Tout cela va bien. Les colonies de vacances cette année ont été pour nous tout à fait intéressantes. Elles ne nous ont rien coûté, alors que nous avons envoyé tous les enfants qui l'ont demandé, dans des colonies de vacances très bien organisées.

Les trois sources auxquelles nous nous sommes adressées ont été nos amis Belges, qui nous ont demandé de prendre des enfants et de les garder un mois et plus. Ces enfants sont revenus grossis et prospères, munis de colis de vivres, entièrement habillés de neuf de la tête aux pieds. Nos amis Belges ont été parfaits et ont fait tout cela avec leur gentillesse habituelle.

En Allemagne, nous avons envoyé un certain nombre d'enfants. La colonie d'Arcachon organisée cette année par la Section du Nord a très bien fonctionné. Pratiquement, elle ne nous a rien coûté.

Dans le domaine social, nous avons en 1948 réalisé également l'Arbre de Noël de la région parisienne, qui groupait environ 700 à 800 enfants. Il a été très réussi. Je vous en parle, parce que, je le répète, la région parisienne représente environ un tiers des Français Libres de la Métropole. C'est pourquoi le Siège Social, qui est en même temps la Section de Paris, a été amené à s'en occuper.

Donc, si nous voulons établir un bilan social, nous constatons que nous avons dépensé dans le courant de l'année, sur l'ensemble; entraide, tutelle, aide immédiate, prêts d'honneur, colonies de vacances, etc... environ 19 millions de francs. Nous devons ajouter à cela, si nous voulons considérer l'ensemble de l'Association, tout ce qui a été payé par les Sections locales, car pour la tutelle une fraction en est directement administrée par les sections locales.

C'est le cas pour Tahiti, pour l'Egypte, pour bien d'autres pays, où nous avons fait un arrangement avec nos sections, et les fonds qu'elles recueillent sont en partie versés directement aux familles, aux veuves, aux orphelins, sur états adressés par correspondance.

Nous avons de plus les sommes, souvent très importantes, qui ont été versées par nos sections locales de France, des colonies ou de l'étranger aux Français Libres dans le besoin. Nous n'avons connaissance que d'une partie de ces sommes, car le dernier des soucis des gens qui font le bien chez nous, est de nous en prévenir.

J'estime que, dans l'ensemble, une somme de l'ordre de 6 à 8 millions est dépensée en dehors du Siège central, pour l'action sociale. Le total général représente donc 25 à 30 millions. Pour une association qui compte 28.000 membres, qui en outre fait sa propagande, édite une revue, érige des monuments, etc... j'estime que c'est bien.

F. — PROGRAMME POUR 1949

Qu'allons-nous faire en 1949 ? Le programme est toujours le même, nous devons faire au moins aussi bien, et même mieux que l'an dernier. Quant aux moyens d'exécution, voici ce que nous envisageons :

Manifestation annuelle du 18 juin. Cette année nous ferons nos manifestations sur le thème de Bir-Hakim « la plus pure victoire française ».

L'occasion de cette manifestation nous est fournie par le Conseil Municipal de Paris qui a décidé que le Pont de Passy s'appellerait désormais le Pont Bir-Hakim, et que la station de métro Grenelle s'appellerait désormais Grenelle-Bir-Hakim.

Ce thème sera général, et toutes nos sections, du monde entier, devront inscrire Bir-Hakim au programme des fêtes qu'elles organiseront. Pour notre part, à Paris, nous inaugurerons donc les plaques qui baptiseront le Pont et la station de métro, la cérémonie se passera en fin de matinée. Nous prévoyons une manifestation assez importante, puisque nous aurons évidemment le Conseil Municipal, et toutes les personnalités officielles. L'Armée Française ne se refusera évidemment pas à commémorer la victoire française de Bir-Hakim. Nous avons demandé au Général de Gaulle de venir présider la cérémonie. Le Général de Gaulle s'est fait une

de grâce avec *Te Deum*. Nous inviterons également toutes les personnalités officielles, civiles et militaires.

J'ai réussi à convaincre l'un des deux aumôniers de Bir-Hakim de venir faire le sermon, et le Père Lacoïn, qui est trappiste maintenant, pourra ainsi rompre ce jour-là le silence de la Trappe.

Sur le plan des manifestations mondaines ou autres destinées à nous rapporter de l'argent, nous prévoyons un gala de cinéma. Nous ferons une soirée mondaine au Pré Catelan, car malgré tout, l'année dernière cette soirée nous avait rapporté, en dépit du mauvais temps. Nous ferons également un



Le Comité Directeur de l'A.F.L. autour de son Président d'Honneur.

bal populaire au Moulin de la Gallette comme l'année dernière.

Je ne sais pas si nous ferons une vente de charité. Il ne faut organiser une vente que lorsqu'on a un approvisionnement important en objets qui conviennent au public. Ce qui est excellent une année peut l'être beaucoup moins l'année suivante.

De toute façon, nous accumulons les approvisionnements de toutes sortes, et lorsque nous en aurons suffisamment, nous lancerons la vente de charité de manière à en faire un succès comme celle de 1948.

Pour les monuments, nous en avons actuellement terminé avec le monument de Paris. La souscription qui avait été ouverte il y a plus d'un an, est entièrement couverte maintenant. Nous avons

dépensé une somme d'environ 3 millions, et tout est payé. Les souscriptions continuent cependant à arriver. Il n'y a aucun inconvénient à cela, au contraire. Nous comptabilisons ces fonds au compte des monuments de la France Libre, et ce sera reporté sur le monument suivant que nous érigerons.

Nous avons actuellement en cours une affaire importante dans ce domaine, qui est le monument de Bretagne. Mais c'est une chose que l'Association des Français Libres ne prend pas directement à son compte, car le rôle de l'Association est de faire des monuments destinés à recouvrir la totalité des Français Libres, et non des monuments locaux qui incombent aux groupements locaux.

Nous sommes à la disposition des cinq départements bretons pour les aider à faire leur propagande; nous avons organisé à notre compte un concours pour obtenir un projet de monument; nous avons fait des démarches. Mais il est bien entendu qu'à partir de maintenant, c'est aux Français Libres des cinq départements bretons qu'il incombe de constituer un Comité, de se mettre d'accord avec les Pouvoirs publics, de lancer la souscription, de recueillir l'argent pour le monument.

Nous étudierons un programme d'ensemble des monuments à ériger. Nous réaliserons nos projets au fur et à mesure des possibilités et en aucun cas nous n'engagerons les ressources de l'Association pour des réalisations de cet ordre.

Je dois dire que la première expérience est extrêmement favorable. Nous avons réuni 3 millions en nous adressant uniquement à des Français Libres. Je suis persuadé que le jour où nous aurions un autre monument à faire, par exemple celui des F.N.F.L.; nous trouverions des concours non seulement chez les Français Libres, mais encore auprès de marins qui ne sont pas Français Libres et auprès de nombreux milieux qui nous aideraient.

Je voudrais vous entretenir encore d'une réalisation qui va être lancée incessamment. C'est la tombola pour le chalutier d'Estienne d'Orves.

Le Commandant d'Estienne d'Orves a été un des premiers fusillés de la France Combattante. Il était Français Libre, et des premiers, puisqu'il s'est rallié dès juin 1940. Sa veuve avait lancé, il y a trois ans, l'idée d'acquiescer un chalutier et de le faire armer par les compagnons de l'équipe de son mari qui restent parmi nous, ou leurs veuves.

C'est une très belle idée, qui a trouvé d'ailleurs beaucoup de sympathie en Bretagne. Le principe d'une tombola était acquis, mais il n'y avait personne pour la réaliser. Nous avons accepté de nous en occuper et nous allons la lancer d'ici un mois.

Nous pensons faire le tirage au mois d'août, en Bretagne. Et nous espérons le concours de tous les milieux de la Marine Marchande et de la Marine de Guerre. Les frais seront couverts par le bénéfice de la tombola.

C'est dans cet esprit qu'a été réalisée également l'affaire du pèlerinage de Lourdes, dont nous avons pris l'initiative à la demande d'un groupe de nos adhérents, mais nous avons engagé derrière nous toutes les associations comparables à la nôtre, c'est-à-dire les Combattants de la Libération et autres. Un Comité tout à fait extérieur à l'Association a été désigné; il fonctionne sur ses fonds propres, n'engage que lui; nous avons simplement servi d'élément moteur.

G. — CONCLUSIONS

J'en arrive à la conclusion de cet exposé général. Cette année, nous avons récolté le fruit des semences qui ont été mises en terre depuis quatre ans, des expériences qui ont été faites, et des efforts de tous. Grâce à l'action de l'Association, les Français Li-

bres ont pris moralement, parmi les groupements d'anciens combattants et de résistants, la même place que la France Libre a eue dans la guerre, c'est-à-dire la première, non pas par le nombre, mais par la qualité, la valeur morale et idéologique, par l'efficacité.

Matériellement, nous avons réalisé un équilibre honorable. Nous avons une situation saine, non pas la situation du rentier paresseux aux ambitions limitées, mais la situation du pionnier hardi, entreprenant, qui s'est fixé une tâche audacieuse, mais qui a su en même temps se procurer ses instruments de travail, apprendre son métier, et acquérir le capital de réserve indispensable à toute entreprise.

Notre objectif reste le même: — maintenir et affirmer le renom de la France Libre — pratiquer une entraide digne de la France Libre. Tous les jours, nous sommes amenés dans le cadre de cet objectif général, à élargir notre action. Tous les jours, nous devenons plus ambitieux, mais nous ne perdons tout de même pas la tête. Nous devons continuer sur cette base, car, là comme ailleurs, celui qui n'avance pas recule.

Nous n'avons que deux ennemis, qui sont en nous-mêmes. Car, en fait, à l'extérieur, si mal intentionnées que soient certaines personnes à notre égard, personne n'ose nous attaquer de manière dangereuse. Nos deux ennemis sont en nous: ce sont la paresse et l'esprit d'anarchie. Il n'y en a pas d'autres. Cette année, nous les avons entièrement dominés, nous avons été actifs et cohérents.

Mais, vous le savez, ces ennemis sont comme certains microbes, ils ne demandent qu'à revenir. C'est à nous d'être vigilants, d'être agressifs contre toute nouvelle attaque qui pourrait se dessiner. Nous devons faire encore mieux en 1949, pour la gloire de la France Libre, et pour aider les nôtres.

III

Le Président présente à l'approbation de l'Assemblée les motions 1, 2, 3 et 4.

La motion n° 1: « Hommage aux Français Libres tombés au Champ d'Honneur depuis mars 1948 » est adoptée à l'unanimité.

La motion n° 2: « Adresse au Général de Gaulle » est adoptée à l'unanimité.

La motion n° 3: « Aux Camarades Français Libres combattants d'Indochine et de Madagascar » est adoptée à l'unanimité.

La motion n° 4, approuvant le rapport moral et fixant les directives pour 1949, est adoptée à l'unanimité.

Avant de soumettre à l'Assemblée la motion n° 5, le Président donne lecture d'une motion présentée par la Section des Alpes-Maritimes concernant la composition du Comité de Direction de l'Association.

Après discussion dans laquelle interviennent le délégué départemental du Pas-de-Calais et le Président des Sections du Nord, la motion présentée par la Section des Alpes-Maritimes est retirée par le délégué de cette Section et le Président de l'Association présente à l'approbation de l'Assemblée la motion n° 5 « maintenant les règles relatives à la constitution du Comité de Direction ». Cette motion est adoptée à l'unanimité.

La motion n° 6 nommant à titre de membres du Comité d'Honneur:

M. le Sénateur BOLIFRAUD;
L'ingénieur Général du Génie Maritime KAHN.
est adoptée à l'unanimité.

La motion n° 7 fixant la cotisation annuelle à 400 fr. pour l'Union Française et à 600 fr. pour les pays étrangers, est adoptée à l'unanimité.

La motion n° 8, limitant l'attribution de prêts d'honneur aux cas sociaux dans la limite des recou-

virements des prêts antérieurs, est adoptée à l'unanimité.

Pendant une courte interruption de séance, les assistants procèdent aux opérations de vote pour la désignation des membres du Comité Directeur. Les résultats seront proclamés à la séance du lendemain.

IV

A. — Rapport financier

M. MINOST, Président de la Banque de l'Indochine, Membre du Comité Directeur, donne lecture du Rapport Financier:

« Les comptes de l'Association ont été soumis à un expert comptable près le Parquet de la Seine, qui en a reconnu la parfaite correction. Les résultats sont donnés dans le tableau ci-dessous:

Recettes:	Francs
Cotisations 1947	511.914 >
Cotisations 1948	3.807.753 >
Droit de chancellerie	26.000 >
Dons et subventions	1.825.114 50
Intérêts et revenus	156.098 70
Pertes et profits accidentels	1.116.599 25
Recettes diverses	223.261 50
Fonds spécial propagande	1.187.698 40
Dons 18 juin 1947	3.616.375 >
Dons 18 juin 1948	25.643.148 >
Dons Maison de repos	37.191 >
Vente de charité	5.328.903 >
Total:	43.480.056 35

Dépenses:	Francs
Aménagements et installations	509.477 >
Assemblée Générale 1948	106.188 >
Frais Généraux	13.096.329 20
Sections locales	382.069 50
Documentation, propagande	3.414.927 70
Comité de Liaison de la Résistance	18.724 >
Revue de la France Libre	2.592.584 >
Service d'entraide	17.380.307 >
Total:	37.500.606 40

D'où un solde excédentaire de 5.979.449 fr. 95.

Ainsi, les comptes de l'année 1948 se soldent par un excédent de 5.979.449 francs. Ceux de 1947 s'étaient soldés par un déficit de 16.834.744 francs. Pour avoir une vue plus exacte de la situation, il convient de faire remarquer que l'année 1948 a bénéficié, au détriment de l'année 1947, de rentrées tardives de certaines des sections d'outre-mer, au titre de la journée du 18 juin, pour un montant de 3.616.000 francs. D'autres éléments contribueraient encore à réduire le déficit réel de 1947 et à rendre moins substantiel l'excédent enregistré par notre comptabilité pour l'année 1948.

La situation satisfaisante de cette année est due essentiellement aux résultats brillants de la journée du 18 juin, et de la Vente de Charité qui ont presque atteint le chiffre de 31 millions. La vente de charité organisée à Paris a produit 5.328.000 francs. Baden-Baden nous a envoyé 5 millions, Saïgon 2.040.000 francs, Diego-Suarez 1.700.000 francs, Nouméa 1.077.000 francs, Coblenz et Port-Vila 1 million. D'autre part, les cotisations sont rentrées d'une manière bien plus satisfaisante que l'an dernier, puisqu'elles ont atteint 4.319.667 fr. contre 843.000 francs.

Les rentrées de 1948 ont permis, malgré les charges des frais généraux très lourdes, mais ramenées

au minimum indispensable, d'attribuer une somme de 17.380.307 francs aux services d'entraide contre 9.740.000 francs l'an dernier.

Il convient de signaler que la Maison du 18 juin, aujourd'hui terminée et prête à recevoir ses hôtes, figure dans nos écritures pour 22.487.522 francs. Le monument des F.F.L. nous a coûté à ce jour 2.325.898 francs. Au 31 décembre, nous avons reçu 2.188.000 francs.

En résumé, l'année 1948 a apporté un démenti aux précisions pessimistes que nous avons faites, en vous présentant le projet de budget, et que notre Président avait d'ailleurs atténuées.

Nous souhaitons que l'année 1949, dont nous vous présentons ci-dessous le budget en équilibre, se révèle encore plus satisfaisante que l'année 1948. Nous sommes loin de pouvoir affecter aux Services d'entraide les sommes dont nous aurions besoin; ce n'est que de l'effort soutenu de nos sections que nous pouvons attendre de faire mieux que par le passé.

Projet de budget pour l'année 1949

Recettes:	
Cotisations	3.000.000
Dons et Subventions	1.000.000
Service commercial	1.000.000
Souscription des sections	20.000.000
Total	25.000.000
Dépenses:	
Personnel	7.800.000
Frais généraux	2.500.000
Revue	1.900.000
Assemblée Générale	100.000
Propagande	200.000
Entraide	12.500.000
Total	25.000.000

La motion n° 9 approuvant le rapport financier est adoptée à l'unanimité.

La motion n° 10 nommant le Colonel BARON au poste de Trésorier Général de l'Association est adoptée à l'unanimité.

B. — Rapport du service de tutelle et d'entraide

M. le Docteur KARCHER donne lecture du rapport sur le Service de Tutelle et d'Entraide.

« Voici les résultats de l'activité de notre service social, au cours de l'année 1948, et tout d'abord la gestion de notre fonds de solidarité par le service de tutelle.

Victimes de la guerre: 2.150 familles sont recensées à notre fichier dont 553 veuves, 41 orphelins, 1.069 ascendants, 427 réformés à plus de 50 %.

Il existe certainement encore d'autres familles victimes de guerre mais le Siège central ayant épuisé tous ses moyens d'investigation, nous demandons à nos sections de nous aider à compléter notre fichier.

Cependant, nos auxiliaires sociales ont visité 1.289 familles, effort qui a pu être réalisé grâce à un personnel social nombreux.

La Commission s'est réunie 41 fois et a examiné ces 1.289 dossiers. Elle a donné 436 avis favorables entraînant versement d'un secours. Ce qui, joint aux familles dont les cas avaient été entièrement réglés, nous a amenés à aider 502 familles comprenant:

199 veuves, pour un total de	4.094.000 fr.
29 orphelins,	625.000 >
187 ascendants,	3.063.000 >
87 réformés,	1.626.000 >

soit pour l'ensemble une dépense de 9.408.000 fr. répartis comme suit :

- 138 secours uniques dits de dépannage ;
- 364 secours périodiques valables pour une année ou renouvelés après enquête.

D'où, pour l'année 1949, les prévisions budgétaires suivantes :

Veuves	4.200.000 fr.
Orphelins	800.000 »
Ascendants	3.200.000 »
Réformés	1.800.000 »

Soit au total 10.000.000 fr.

Prêts et secours aux familles. — En dehors de cette aide à nos familles victimes de la guerre, nous avons également secouru nos camarades et leurs familles non victimes de la guerre.

Nous avons ainsi accordé 195 secours de dépannage, pour un total de 1.466.000 fr. secours consentis pour des motifs de maladie ou de chômage.

Indépendamment des secours attribués par le Siège central, il nous faut mentionner le magnifique effort de nos sections, qui ont adopté un certain nombre de familles. Jusqu'à présent, les sommes ainsi versées directement par nos sections, s'élèvent à 3.541.018 fr. Mais tous les rapports ne nous étant pas encore parvenus, c'est un total de 4 millions au moins dont il nous faut tenir compte.

Hôpitaux et Sanatoria. — Nous avons encore environ cent camarades blessés et malades, réformés de guerre en traitement dans les hôpitaux et sanatoria, tant en France qu'en Forêt Noire. Nous avons distribué deux colis à chacun d'eux à l'occasion du 18 juin et de la fête de Noël. En outre, deux réunions amicales ont rassemblé les 19 février et 18 juin à notre club ceux d'entre eux qui pouvaient se déplacer.

Enfin, une auxiliaire sociale spécialement préposée à ce service a visité à plusieurs reprises nos camarades hospitalisés en province et en Forêt Noire. Mais la réduction de notre personnel nous empêche de poursuivre cet effort dans des établissements très éloignés les uns des autres. C'est pourquoi nous prions instamment nos sections d'organiser des visites régulières dans les établissements hospitaliers situés dans leurs régions.

Les dépenses du chapitre hôpitaux et sanatoria se sont élevées à 204.000 fr., compte non tenu des nombreux dons en nature dont nous avons bénéficié.

Colonies de vacances. — Notre activité s'est également étendue à l'envoi en colonies de vacances des enfants de nos camarades. Au cours de l'été dernier, nous avons organisé trois colonies de vacances :

- en Belgique, pour 103 enfants,
- en Allemagne, pour 13 enfants,
- à Arcachon, pour 40 enfants.

soit 156 enfants pour un total de 7.800 journées, qui ne nous ont coûté que 90.000 fr., somme minime due à l'initiative de nos sections d'Allemagne et de Belgique qui ont assuré des séjours entièrement gratuits. Il nous faut remercier nos sections du Nord qui ont envoyé 40 enfants pendant un mois à Arcachon, et de Saint-Brieuc qui ont envoyé 15 enfants pendant deux mois en Belgique, assumant entièrement ces frais.

En dehors des secours en argent, nous avons procédé à l'attribution de colis de vivres et de vêtements. En plus des distributions directes aux familles de la région parisienne, mille colis au minimum ont été adressés aux familles de province, con-

tenant vêtements, layettes, chaussures, vivres, etc... Je ne citerai que quelques chiffres :

800 paires de chaussures, 2.000 mètres de tissus, 1.000 kg. de riz, 2.000 kg. de café, 5.000 kg. de sucre, etc., etc...

Dépenses engagées, 894.000 fr., car nous avons bénéficié de nombreux dons en nature. »

La motion n° 11 approuvant le rapport de tutelle et d'entraide est adoptée à l'unanimité.

A la demande du délégué du Pas-de-Calais la liste des hôpitaux et sanas où des camarades F.F.L. sont en traitement sera publiée à la Revue.

C. — Rapport sur la propagande

M. Aubert donne lecture du rapport sur le service de la Propagande.

« Au cours de l'année 1948, le Service de Propagande a été particulièrement actif. Notamment, il a contribué à la réalisation de :

- la semaine de la France Libre,
- les expositions « Les combats aériens des F.A.F.L. » à Paris, Bruxelles, Genève,
- les colonies de vacances,
- la vente de charité,
- l'arbre de Noël de Paris.

« La semaine de la France Libre » a été particulièrement importante puisqu'elle comprenait :

- un gala de cinéma,
- un gala au Pré-Catelan,
- un bal au Moulin de la Galette,
- une messe à Notre-Dame des Victoires,
- l'inauguration du Monument aux Morts de la France Libre.

Pour les manifestations qui n'avaient pour but que d'alimenter notre caisse d'entraide, le succès financier n'a pas été aussi complet que nous l'espérions. La cause en a été le mauvais temps qui a sévi ce jour-là. Néanmoins, les formules que nous avions adoptées se sont révélées bonnes, et nous les renouvelerons cette année, avec l'espoir que les cieux nous seront plus cléments.

La vente de charité telle que nous l'avions conçue, représentait un travail énorme d'organisation.

Le choix des approvisionnements est également un travail très délicat, car telle denrée qui se vend bien voit son cours s'effondrer dès qu'elle est mise en vente libre. Malgré toutes ces difficultés et bien d'autres, le résultat a été un succès complet, puisque le bénéfice net a atteint 5.300.000 fr.

Le Service de Propagande connaît aussi son cahemmar mensuel, nous voulons parler de l'édition de la Revue. Si ceux qui nous promettent des articles savaient par quelles angoisses ils nous font passer en ne tenant pas leurs promesses, ils en auraient pitié. Malgré tout, pour se convaincre combien cette lecture est appréciée, il suffit de lire les lettres pleines de colère et d'amertume de ceux qui ne la reçoivent pas.

Enfin, pour répondre aux désirs maintes fois exprimés par nos sections, par celles d'outre-mer en particulier, nous avons créé un rayon important d'articles de propagande. Nous avons actuellement un choix de plus de 100 articles et on nous en demande toujours de nouveaux.

Les résultats obtenus au cours de l'année 1948 sont extrêmement encourageants, puisque le montant des objets vendus atteint 5 millions de francs, laissant au Siège central un bénéfice de un million et à nos sections une somme au moins égale.

Quant au bon goût de nos articles, il suffit de mentionner que la Compagnie Générale Transatlantique, désirent offrir un souvenir aux passagers de marque

de « L'Ile-de-France », lors de son premier voyage après réarmement, nous a commandé les écharpes aux insignes de la Marine Marchande F.N.F.L.

C'est à la fois une bonne affaire et une bonne propagande. C'est le but que nous recherchons. »

D. — Rapport sur les sections d'outre-mer

Le lieutenant Casteres donne lecture du rapport sur les sections d'outre-mer.

« C'est rendre un juste hommage à nos sections d'outre-mer et à leurs représentants qui peuvent se trouver ici que de donner quelques indications sur leur activité d'ensemble au cours de l'exercice 1948.

Nous indiquerons tout d'abord que le nombre de nos adhérents dépasse actuellement 6.500, dont environ 2.500 autochtones, et qu'ils sont rassemblés dans 54 sections.

Les recettes suivantes ont été réalisées en 1948 :

- 17.500.000 fr. au titre du 18 juin (somme à laquelle s'ajoutent les recettes de Brazzaville, d'Alger et d'Abidjan comptabilisées en 1949, ce qui donne un total général avoisinant 20 millions de francs) ;
- 1.400.000 fr. au titre du Monument aux Morts ;
- 1.000.000 de produits coloniaux destinés à notre vente de charité.

Ceci n'est pas tout. De nombreuses sections ont, en effet, entrepris sur le plan local un effort d'entraide substantiel à l'égard de nos adhérents autochtones, en particulier Tahiti et Djibouti.

Entre autres réalisations originales, signalons l'élévation d'un monument à la mémoire du lieutenant-colonel Lequesne, à Fianarantsoa, l'apposition d'une plaque commémorative à la maison habitée par le Général Leclerc à Fort-Lamy, et dans un autre ordre d'idées, la création d'une sous-section entièrement autochtone à Pointe-Noire.

En 1949, nous espérons voir ces sections affirmer encore davantage leur vitalité en prenant comme objectif le but que s'était fixé M. Dieffenbach à Djibouti et qu'il a presque réalisé : « Virer 1 million au Siège central ».

E. — Rapport sur les sections de l'étranger

M. de la Valette donne lecture du rapport sur les sections à l'étranger dont ci-dessous le résumé :

« Les résultats obtenus au cours de l'année 1948 par nos sections de l'étranger ont bien démontré qu'il suffit de quelques bonnes volontés agissantes pour regrouper dans l'esprit du souvenir et le désir d'entraide les Français Libres de l'époque héroïque.

Certes, parmi nos 56 sections et sous-sections de l'étranger, toutes n'ont pas encore répondu à notre appel.

Par contre, il est quelques-unes de nos sections qui se sont inscrites en lettres éclatantes au tableau d'honneur de notre Association.

Nous tressons une couronne de louanges à nos sections de la zone française en Allemagne, et en particulier à celle de Baden-Baden, dont les promesses exprimées lors de leur assemblée générale du 1^{er} février 1948, sous la présidence du gouverneur Hettier de Boislabert, ont été dépassées au delà de toute espérance.

Colonies de vacances, aide aux hospitalisés dans les sanas, hébergement dans les familles, aide financière à l'Association furent des réalisations à l'échelle du magnifique dévouement des Français Libres d'Allemagne.

Nous savons bien que toutes les sections A.F.L. n'ont pas les mêmes facilités, que les circonstances ne les favorisent pas toujours. Mais aussi on ne trouve pas toujours et partout un dévouement sem-

blable à celui de Mme Renard, femme du colonel Renard. Lorsqu'une fête comme celle qui fut organisée à Baden-Baden pour la commémoration du 18 juin vient enfler le budget des œuvres sociales de notre Association de quelques six millions, et cela malgré une certaine malchance, il faut vraiment que quelques-uns des nôtres prennent leur tâche à cœur et se dévouent.

Notre sous-section de Coblenz a généreusement suivi le mouvement et nous a donné pour le seul 18 juin, un million.

Après l'Allemagne, c'est Ismailia, en Egypte, qui emporte la palme. Là aussi, un magnifique dévouement s'y manifeste en la personne de notre délégué adjoint pour l'Egypte, le commandant Langlois. Port-Saïd, Suez-Port Tewfik et Alexandrie suivent le mouvement.

Le Brésil vient ensuite avec Sao-Paulo, largement en tête, grâce au patriotisme et à la fédlité à la France Libre du Président de cette section, Jacques Funke, et de ses dévoués collaborateurs et amis.

Rio de Janeiro, sous la présidence de notre ami le colonel Vachet, et par les soins de son dévoué vice-président, M. Sagot, accomplit un effort régulier et tous les mois nous apportent sa substantielle obole.

En Chine, c'est Shangai qui, en 1948, a témoigné du dévouement de ses membres à la cause de la France Libre. La section nous a rapporté plus de 600.000 francs en 1948. Les circonstances, hélas, ne facilitent point leur tâche. Ils n'ont que plus de mérite.

En Argentine, une section régulièrement établie de l'A.F.L. n'a pu encore succéder à l'ancien Comité de la France Libre pendant la guerre. Cependant, une souscription de 412.000 francs a été recueillie pour le Monument aux Morts, parmi les Amis de la France Libre à Buenos-Ayres.

En Belgique, l'année 1948 a été fructueuse. Nous ne pouvions moins attendre de nos grands amis, le colonel Lavry dont l'amitié nous honore et qui préside avec autorité la section de Belgique, ainsi que nos amis Gilbert Torcq et Pierre Bugart.

Bruxelles nous a envoyé 75.000 francs sous des rubriques diverses, et 300.000 francs de dons personnels à l'occasion du 18 juin.

Notre colonie de vacances en Belgique a été un grand succès; nous avons remercié tous nos cousins belges qui saisirent cette occasion pour nous témoigner leur affection. M. et Mme Bodart, fidèles comme toujours à Charleroi, M. et Mme Honcret et tant d'autres.

Aux Etats-Unis, notre section de New-York n'opère exclusivement qu'à New-York alors que d'autres points nombreux des Etats-Unis devraient être parmi nos terrains d'action. Selon les promesses de l'amiral Wietzel, président du nouveau Conseil d'administration élu au cours de l'Assemblée générale du 9 avril, ainsi que celles de M. Alexandre de Manziarly, consul de France à Los Angeles, la formation d'une section A.F.L. en Californie devrait être chose faite. Or, depuis, aucune nouvelle dans ce sens ne nous est parvenue. Nous ne pouvons que le regretter.

En Grande-Bretagne, où nous avons beaucoup d'amis, nos affaires sont stagnantes pour l'instant. Nous avons de bonnes raisons de croire que d'ici peu, notre section de Grande-Bretagne fonctionnera normalement.

Au Mexique, notre actif délégué, M. Henry Bloch, a récolté pour nous, en 1948, environ 263.000 francs.

De Colon, M. Robert Guillois, consul de France, a pu nous envoyer 105.000 francs, en ranimant parmi les panaméens amis de la France Libre les enthousiasmes un peu éteints.

Nous devons au dévouement du ministre de France

à La Havane, notre camarade M. Philippe Grousset, une libéralité somptueuse qu'il a obtenu d'un sénateur cubain, M. Casanova, grand ami de la France Libre. Un important envoi de sucre roux nous a permis d'alimenter nos hospitalisés, nos veuves, nos sections et notre vente de charité.

M. Kieffer, au secrétariat du conseiller commercial en résidence à La Havane, nous a adressé pour une valeur de 360.000 francs de marchandises diverses en provenance de Port au Prince; de Lugano, de Tokio, de Sofia, quelques envois modestes mais qui prouvent que l'on pense à la France Libre de la Suisse au Japon.

En Suisse, nous avons nommé à Genève en mars 1948 un délégué, M. Maxime Voisseaux. Après beaucoup de difficultés, notre délégué a pu constituer un Comité sous la présidence du Médecin Général Sice et du Colonel de Guillebon, attaché militaire à l'Ambassade de France à Berne.

M. Voisseaux, avec un grand dévouement, lutte contre un état de choses assez pénible dû à l'existence d'un groupement déjà ancien qui, sans y avoir aucun titre, s'intitule « La France Libre » et constitue pour nous une gêne, et si l'on peut dire une concurrence parfaitement déloyale.

Nous avons établi, au cours de l'année 1948, d'intéressants contacts avec la Légion Américaine, comme nous venons de le faire avec l'Association à Paris de la R.A.F. britannique.

En matière de conclusion, nous laisserons aux chiffres leur éloquence. Par une douzaine de sections sur 56 que nous avons à l'étranger, nous avons pu obtenir 9 millions de francs en espèces, et à peu près autant en marchandises.

Sur la proposition du Président de l'Assemblée Générale, une motion particulière de remerciements au Sénateur de la République de Haïti, M. Casanova, qui est nommé Membre d'Honneur de l'Association, est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h. 15.

SEANCE DU DIMANCHE 3 AVRIL

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence du Général de Larminat.

Rapport sur les sections métropolitaines

M. Durand, adjoint administratif, donne lecture du rapport sur les Sections Métropolitaines.

« Depuis le 1^{er} janvier de cette année, j'ai pris le service des Sections Métropolitaines, en plus de mes fonctions d'adjoint administratif. Ceci dit pour mériter votre indulgence, après lecture de ce rapport.

A peine familiarisé avec les sections qui se sont manifestées en m'écrivant au cours de ce dernier trimestre, je n'ai pas, contrairement à M. de la Valette et au Lt Casterès, une liste impressionnante de millions à vous offrir. Notre travail bien moins spectaculaire n'en est pas moins constant et moralement rémunérateur pour tous les camarades auxquels nous réussissons à apporter une aide quelconque : offres d'emplois, interventions pour décorations, reclassement, réquisitions de logement et tant d'autres questions qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, mais qui se renouvellent sans cesse.

Il faut, en outre, que les Sections Métropolitaines vivent par elles-mêmes et subviennent à leurs propres besoins en organisant des manifestations qui ne donnent pas toujours les résultats espérés, soit par l'indifférence de la population locale, ou l'absence en dernière heure d'une personnalité qui avait promis de prêter son concours.

Malgré toutes ces difficultés, la France Libre reste présente dans la majeure partie de nos grandes villes, grâce au dévouement inlassable d'un bon nom-

bre de nos membres qui accomplissent chaque jour une tâche souvent obscure, mais combien nécessaire.

Il me serait difficile, et surtout trop long, aujourd'hui, d'énumérer en détail les activités de chacun de nos groupements.

Je vous demande donc de continuer vos efforts afin d'assurer à nos Sections un regain de vie sans lequel nous ne pourrions maintenir l'esprit de la France Libre dans toutes nos provinces. Il le faut pour que tous nos camarades qui sont dans le besoin ne se sentent pas abandonnés.

Je sais, hélas! que notre action n'est pas toujours couronnée de succès, les moyens nous manquent parfois pour agir efficacement, malgré toute notre bonne volonté. Seul le maintien de sections fortes et actives, partout où nos membres seront en nombre suffisant, peut augmenter nos chances de réussite dans la défense des intérêts particuliers ou généraux des F.F.L. »

Avant de passer à l'examen des motions présentées par les Sections, le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée les motions d'intérêt général n^{os} 12, 13 et 14.

La motion n^o 12 concernant l'attribution de la carte du Combattant;

La motion n^o 13 demandant l'abrogation de l'ordonnance du 14 mai 1945 instituant un monopole de fait au profit de l'U.F.A.C.;

La motion n^o 14 confirmant le principe des incompatibilités prévues à l'article 32 des statuts sont adoptées à l'unanimité.

Diverses motions, dont la portée limitée ou la corrélation avec des motions déjà adoptées aux Assemblées antérieures atténuent l'intérêt, sont, après examen et discussion, transformées, d'un commun accord, en vœux à prendre en considération par le Comité Directeur.

Telles sont les questions de :

— Reconnaissance d'utilité publique, attribution des Médailles de la Résistance et de la Reconnaissance Française (Alpes-Maritimes et Côte-d'Ivoire).

— Représentation des F.F.L. au sein des Comités des Anciens Combattants, Victimes de la Guerre (Mulhouse).

Une motion relative au statut des Avenantaires Libano-Syriens, présentée par la Section de Madagascar, est adoptée à l'unanimité sous la forme de la motion n^o 15.

Une motion relative à la rigueur des décisions des Commissions de Réforme à l'égard des mutilés invalides de guerre est adoptée à l'unanimité sous la forme de la motion n^o 16.

Différentes motions relatives au taux des cotisations et au mode de paiement de celles-ci, présentées par les Sections de Ferryville, de Toulon, du Morbihan et de Gironde sont repoussées après discussion et la motion n^o 7, votée à la séance précédente, est intégralement maintenue.

Une motion tendant à une modification des conditions d'admission à l'Association des membres des Réseaux de la Résistance Intérieure est repoussée à main levée.

Sont rejetées diverses motions dont l'objet ne relève pas de la compétence de l'Assemblée (Guerre d'Indochine, promotions dans les réserves, décisions des Tribunaux d'exception).

Enfin, une motion relative à la fondation d'une Banque Populaire à La Réunion, présentée par la section de l'île de La Réunion, est adoptée sous la forme d'un projet soumis à l'étude du Comité de Direction.

Le Président clôture la cinquième Assemblée Générale.

La séance est levée à 11 h. 30.

MOTIONS

votées à l'Assemblée générale

des 2 et 3 Avril 1949

MOTION N^o 1

« La cinquième Assemblée générale adresse aux familles des Français Libres tombés au champ d'honneur depuis mars 1948 l'expression de sa pieuse sympathie et l'assurance que le souvenir de nos camarades sera fidèlement gardé et exalté ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N^o 2

« La cinquième assemblée générale de l'Association des Français Libres, réunis à Paris les 2 et 3 avril 1949, prie le Général de Gaulle d'agréer l'hommage du fidèle dévouement et de l'attachement respectueusement affectueux que tous portent dans leur cœur envers le chef de la France Libre ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N^o 3

« La cinquième Assemblée générale adresse aux camarades de la France Libre qui se battent durement en Indochine et à Madagascar l'expression de ses sentiments amicaux et de son admiration pour ceux qui, ayant déjà tant donné pour leur pays, continuent à se battre pour sa gloire et sa grandeur ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N^o 4

« La cinquième Assemblée générale approuve le rapport moral et de gestion de l'exercice 1948. Appréciant hautement les très beaux résultats obtenus en 1948 grâce au dévouement de tous et à la cohésion de l'ensemble, elle adresse ses félicitations les plus chaleureuses à tous ceux et à toutes celles qui sont les artisans de ce succès.

Elle confirme les termes de sa motion n^o 4 de l'année précédente qui visait à resserrer les liens de cohésion entre nos Sections et le Siège central. Elle estime que les résultats de 1948 sont une confirmation de l'efficacité de cette politique d'union et d'étroite coopération.

Elle estime que la ligne de conduite jusqu'ici suivie doit être maintenue et que l'Association doit continuer à aller hardiment de l'avant, à se montrer entreprenante et réalisatrice, tout en resserrant ses méthodes et en éliminant toute dépense inutile ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N^o 5

« La cinquième Assemblée générale décide que le Comité directeur de l'Association restera constitué selon les règles jusqu'ici suivies et qui ont pour objet d'assurer une administration efficace ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N^o 6

« L'Assemblée générale nomme membres du Comité d'honneur de l'Association :

— M. le Sénateur Bolifraud, Conseiller Maître à la Cour des Comptes.

— M. l'Ingénieur général du Génie maritime Kahn ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N^o 7

« L'Assemblée générale approuve les dispositions prises par le Comité directeur en ce qui concerne les cotisations. A partir du 1^{er} janvier 1949, le taux de la cotisation est fixé :

— A 400 francs pour la métropole et l'Union française ; sur cette somme 200 francs représentent l'abonnement à la revue et 100 francs sont ristournés aux sections locales de plein exercice ;

— A 600 francs pour les pays étrangers ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N^o 8

« Etant donné les sommes considérables décaissées par l'Association depuis sa fondation pour des prêts d'honneur dont une très forte partie n'a pas été remboursée sans que les raisons du non remboursement soient toujours valables, l'Assemblée générale de l'Association des Français Libres décide que :

1^o Les prêts d'honneur ne seront accordés que très strictement et uniquement pour des cas sociaux, dans la limite des remboursements de prêts antérieurs ;

2^o Des mesures seront prises par le Comité directeur pour sanctionner les non remboursements véritablement injustifiables ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N° 9

Approuvant le rapport financier et le projet de budget.

Le rapport financier et le projet de budget sont adoptés à l'unanimité.

MOTION N° 10

Approuvant la nomination du Colonel Baron au poste de trésorier.

La nomination du Colonel Baron au poste de Trésorier Général est adoptée à l'unanimité.

MOTION N° 11

Approuvant le rapport de tutelle et d'entraide.

L'ensemble du rapport est adopté à l'unanimité.

MOTION N° 12

« La cinquième Assemblée générale de l'Association des Français Libres émet le vœu que le décret d'attribution de la carte du combattant soit modifié de telle sorte que :

- 1° Les conditions minima imposées aux parachutistes soient ramenées à un saut d'opération ;
- 2° La carte ne puisse pas être attribuée à un militaire fait prisonnier sans avoir combattu, à moins qu'après le moment de sa capture il ait accompli des actes de résistance bien caractérisés ;
- 3° Les engagés volontaires des Forces Françaises Libres bénéficient de très larges bonifications de temps de présence et d'une très large appréciation du terme « unité combattante » pour tenir compte du fait qu'ils ont été volontaires pour combattre à une époque où les autres Français avaient déposé les armes ;
- 4° L'attribution de la croix de guerre entraîne automatiquement celle de la carte du combattant ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N° 13

« L'Assemblée générale de l'Association des Français Libres :

- Considérant que le monopole de fait institué au profit de l'U.F.A.C. par l'ordonnance du 14 mai 1945 n'est pas justifié, l'U.F.A.C. s'avérant incapable de faire l'unité des anciens combattants ;
- Considérant qu'il est utile et conforme aux réalités de revenir à un régime de liberté où plusieurs grandes Conférences d'anciens combattants, chacune d'elles groupant les Associations d'affinités communes, auront également accès auprès des Pouvoirs publics pour représenter les droits des anciens combattants,

Émet le vœu :

- 1° Que l'ordonnance du 14 mai 1945 soit abrogée ;
- 2° Que le Comité directeur de l'Association des Français Libres poursuive une politique d'union avec les groupements représentant les anciens combattants de la guerre 1940-1945 et campagnes ultérieures sur les bases suivantes :
 - Proscription de toute ingérence politique ;
 - Proscription de la politique démagogique et sportulaire qui consiste à attribuer des aumônes à tous les anciens combattants au lieu d'aider substantiellement ceux qui en ont le plus besoin : grands mutilés, veuves et orphelins ;
 - Développement des institutions vraiment sociales : sanatoria, maisons de repos, de retraite, de rééducations, etc. »

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N° 14

Relative aux incompatibilités définies par l'article 32 des statuts.

« L'article 32 des statuts est maintenu ».

MOTION N° 15

Relative au statut des avenantaires présentée par la Section de Madagascar.

« L'Assemblée générale de l'Association des Français Libres donne mandat au Comité directeur pour poursuivre activement le règlement satisfaisant du statut des avenantaires ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N° 16

« L'Assemblée générale de l'Association des Français Libres donne mandat au Comité directeur pour intervenir auprès du ministère des Anciens Combattants afin que les Commissions de réforme fassent preuve, vis-à-vis des mutilés Français Libres ou autres de la guerre 1939-1945, de moins de rigueur et ne réduisent pas excessivement les taux de leurs invalidités ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION N° 17

« L'Assemblée générale de l'Association des Français Libres décerne le titre de membre d'honneur de l'Association à M. Casanova, Sénateur de la République de Haïti ».

La motion est adoptée à l'unanimité.

La visite du Général de Gaulle A LA "MAISON DU 18 JUIN"

Dimanche 3 avril, rue de la Sorbonne, à Paris. — Il fait un temps délicieux ; il y a des feuilles sur tous les arbres et des sourires sur toutes les lèvres.

L'Assemblée générale vient de finir. On a reçu des amis, évoqué des souvenirs, c'est étonnant comme nous devenons vite de vieux grognards ou des demi-soldes.

A cette heure tout va pour le mieux, les réunions sérieuses sont déjà du passé et nous avons cet espoir magnifique du déjeuner et d'un après-midi ensoleillé à la Maison du 18 juin.

On nous en avait tant parlé et nous savons ce qu'elle

Le déjeuner réunit 80 personnes. Ce sont tous les délégués de province et de l'étranger groupés autour de notre Comité directeur et de nos grands chefs ; et c'est une grande joie pour nous de voir Mme Leclerc de Hauteclocque, président, en face du Général de Larminat, le Général et Mme Vallin, l'Amiral et Mme Auboyneau et tant d'autres dont nous avons redit avec émotion et admiration les noms, pendant ces longues années de guerre. L'atmosphère est cordiale le dîner est excellent et remarquablement servi, les vins généreux ; et très militairement le Général de Larminat a anéanti tous les espoirs



a coûté de soucis, de démarches et de persévérance à notre Comité directeur.

Bref, l'autocar est là, spécialement réservé pour les délégués invités. C'est avec une âme et des cris d'une troupe d'enfants en vacances que nous montons dans ce somptueux véhicule et que nous partons.

Il y a des drapeaux, des oriflammes, des fleurs, du bruit, une foule qui va et vient, des sourires et des joies ; nous sommes vraiment chez nous.

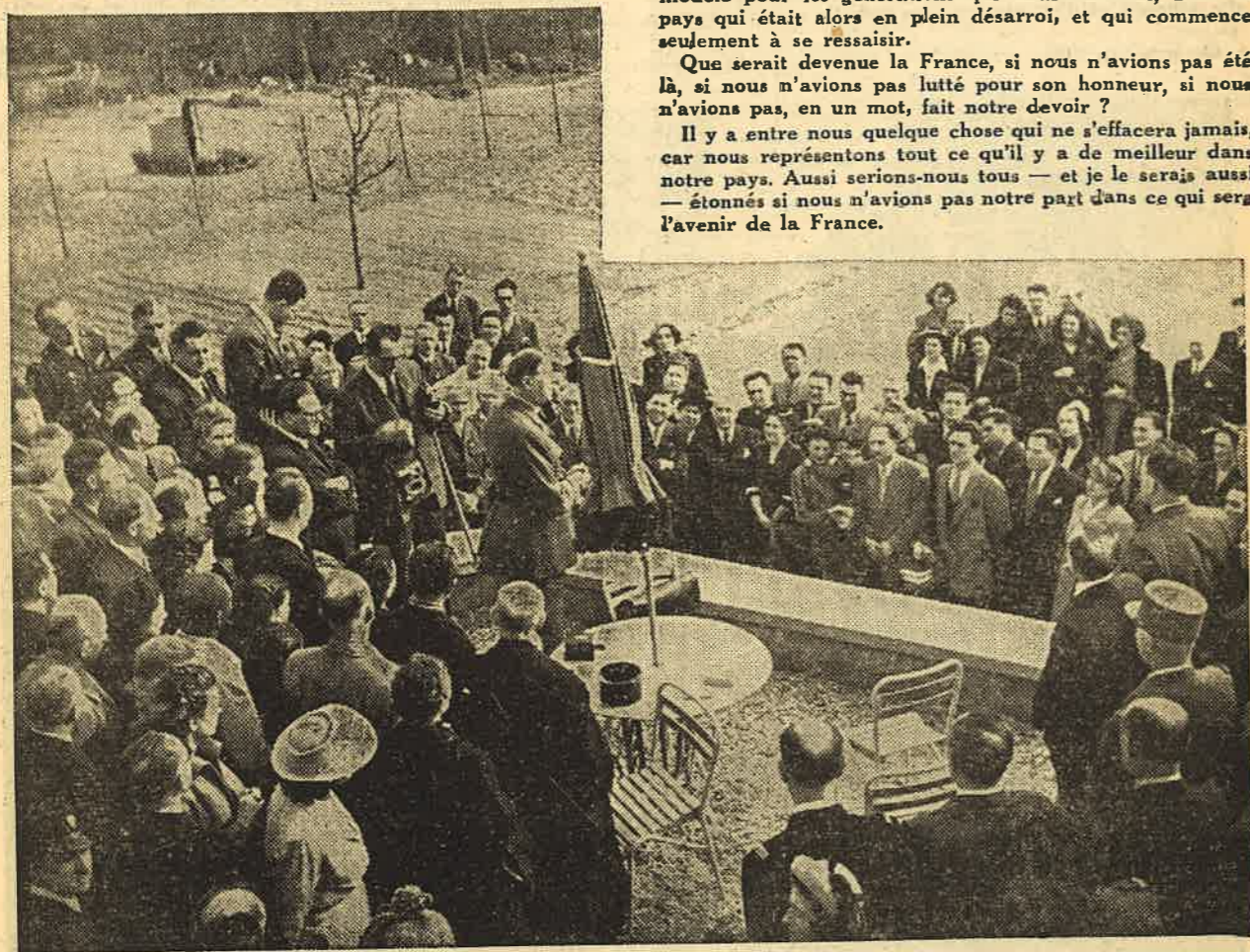
des discoureurs, en supprimant les toasts, ce qui évidemment plaît au plus grand nombre.

On se presse un peu, car on attend notre grand chef de toujours, le Général de Gaulle. Il arrive, salué par nos exclamations, nos bravos, et très vite ce sont les mains qui se tendent et les enfants qui s'approchent et l'on devine, bien qu'il soit passé maître dans l'art de les cacher, quelles émotions doivent être celles de l'homme du 18 juin dans cette maison qui est la sienne et parmi ces hommes qui sont les siens.

En quelques mots, pleins de simplicité et d'humour, il nous demande par exemple pourquoi il est le Président d'honneur de l'Association des Français Libres, il nous redit sa joie, la confiance qu'il a en nous et dans la France et sans s'attarder à parler officiellement, il se mêle à tous les groupes.

Le Général de Larminat lui remet quelques cadeaux pour lui-même et les siens et chacun s'en vient près de lui sans bousculade, heureux d'attendre, pourvu qu'il puisse serrer la main de celui qui leur demanda de lutter en juin 1940.

Il est difficile de rendre en des lignes aussi brèves toute la chaleur de la réception, la cordialité des rencontres, les joies des retrouvailles. Le bar connut bien quelques visi-



teurs, il faisait si chaud, mais avec la modération qui caractérise les Français Libres !

On tire des photos, on filme, on fait signer des livres et des menus, on se nomme au passage des personnalités dont on a si souvent entendu parler, mais qu'on n'a pas encore eu le bonheur de rencontrer et les heures passent.

C'est le soir, le retour dans la foule des dimanches, heureuse de ces premiers beaux crépuscules. On se quitte, mais en emportant au cœur la joie si douce d'avoir vu nos chefs, nos camarades, une belle maison réalisée pour nous. Et surtout d'avoir vu flotter dans un beau ciel de France, près des trois couleurs, la flamme si chère, frappée de notre Croix de Lorraine.

L'allocution du général de Gaulle

Mes amis, combien je suis touché de me trouver aujourd'hui parmi vous. C'est pour moi un honneur et un grand plaisir, qui ne sont pas très fréquents d'ailleurs, de vous voir tous autour de moi, dans cette maison installée par votre Association, dont on m'a fait Président d'honneur, je ne sais pas trop pourquoi !..

Cette haute fonction honorifique rappelle pour nous tous un passé admirable. Dans tout ce que nous avons vécu ensemble, au service du pays, nous avons accompli des efforts magnifiques, nous avons trouvé des affections profondes, nous avons subi des deuils aussi, mais nous avons surtout trouvé un dévouement sans limites, qui restera un modèle pour les générations qui nous suivront, dans ce pays qui était alors en plein désarroi, et qui commence seulement à se ressaisir.

Que serait devenue la France, si nous n'avions pas été là, si nous n'avions pas lutté pour son honneur, si nous n'avions pas, en un mot, fait notre devoir ?

Il y a entre nous quelque chose qui ne s'effacera jamais, car nous représentons tout ce qu'il y a de meilleur dans notre pays. Aussi serions-nous tous — et je le serais aussi — étonnés si nous n'avions pas notre part dans ce qui sera l'avenir de la France.

Nous avons aujourd'hui une pensée pour tous ceux que nous avons ensevelis sur notre route, tous ceux qui sont restés en mer, tous ceux qui ont à jamais disparu.

Tous ensemble, nous avons une pensée pieuse envers eux qui resteront notre exemple.

Nous avons une pensée pieuse aussi pour les leurs, pour leurs familles, leurs parents, leurs enfants — pour ceux qui en avaient — et c'est non seulement un grand souvenir, mais aussi une grande œuvre d'entraide que votre Association assume de grand cœur aujourd'hui. Je tiens à l'en féliciter.

Pour tous ceux-là, nous avons une pensée particulière, et une pensée commune d'amour pour la France.

Viva la France !

Les bonnes histoires de la France Libre

LE CARILLON DES MOUSTACHIS

« Or advint qu'ils se rencontrèrent ». ILS, c'est-à-dire les Free French et les Moustachis.

Les Free French étaient une peuplade guerrière qui s'était constituée fin juin 1940, autour d'un chef dénommé « le grand Charles », apparemment choisi « pour sa grande bravoure et pour sa haute taille », comme disait le père Hugo, et aussi parce qu'il savait exprimer avec force ce que beaucoup pensaient sans savoir le dire. C'étaient des gens d'esprit simple, voire enfantin, de mœurs frustes. Le « contrat Free French », d'autant plus valable que non écrit, se ramenait à ceci : se battre jusqu'à ce que Hitler, ses Germain pouilleux, et ses complices, aient été expulsés du vieux et noble sol français. Vu la date du contrat, il appert que l'intelligence et l'esprit pratique n'étaient pas leurs qualités dominantes.

Le Moustachi, c'était le militaire français qui se trouvait en Afrique du Nord. Autant le Free French était simple, autant le Moustachi était compliqué. Il se présentait sous forme d'un conglomérat de tribus, sous-tribus, fractions et tendances très différentes les unes des autres. Il y avait le bon bougre, qui n'y voyait pas malice et ne demandait qu'une chose, se bagarrer contre le Boche — celui-là avait une déplorable propension à s'évaporer du circuit Moustachi pour rejoindre les Free French. Il y avait le pauvre bougre qui s'était battu — assez mal d'ailleurs — en 1941 contre les Britanniques et les Free French en Syrie. Celui-là était pourri de complexes étonnants et contradictoires. Il y avait l'autre pauvre bougre qui avait intelligemment combattu le débarquement américain en novembre 1942 et qui ne comprenait toujours pas. Et puis, ou en même temps, celui qui faisait sa prière matin et soir devant le portrait du Maréchal. Et encore l'astucieux combinard qui tirait parti de toutes les occasions, et dont l'habileté était admirable ; les plus malins marquaient un point (un galon ou une étoile) par capitulation, quelque chose comme le jeu de l'oie revu et amélioré. Le fait est que le « Malin des Malins », dignité très considérée chez les Moustachis, était celui qui avait gagné un grade à la capitulation de Rothondes 1940, un à celle de Saint-Jean-d'Acre 1941, un à celle d'Alger et Rabat 1942. A dire vrai, c'était une belle performance. Les « extrêmement astucieux » réussirent encore à marquer un point lors des « accords » (si j'ose dire) Giraud-de Gaulle. Et puis il y avait encore les éternels ronds-de-cuir aussi amis de leur confort qu'ennemis de toute complication et de tout risque. Et combien de nuances pourries de complexes et de refoulements, sur lesquelles paltrait Freud lui-même.

Les Moustachis s'étaient bravement battus en Tunisie, après qu'ils eurent laborieusement résolu leurs cas de conscience. Ils étaient donc des victorieux, mais ils restaient tristes et moroses, soupçonneux et méfiants. Ils ne comprenaient absolument pas la plaisanterie.

Il est bon d'ajouter ici que les mêmes Moustachis et les mêmes Free French scellèrent par la suite un solide pacte d'amitié en Italie où une très belle page fut écrite à la gloire de l'Armée Française par les fameuses Quatre Divisions. Il est juste aussi de mentionner qu'entre temps les Moustachis s'étaient vu infuser le sang nouveau des quelques 30.000 gaillards Français qui avaient passé les Pyrénées après novembre 1942, qui avaient compris et firent comprendre aux autres. Du coup, les Moustachis en perdirent leur nom et récupérèrent un état-civil normal.

Au fait, pourquoi furent-ils ainsi dénommés ? Tout porte à croire que ce fut en raison des belles « bagantes » de leur chef, qui était un rude guerrier.

Tout ceci n'empêche que le premier contact entre le Free French, qui après deux ans de marches et contremarches dans le désert abordait un sol français, et le Moustachi, fut catastrophique. Le Moustachi voyait sa substance s'évaporer au profit du Free French, en vertu de ce principe simple que, puisqu'on voulait se battre contre Hitler, autant valait le faire avec ceux qui appliquaient la formule depuis 1940. Aussi le Moustachi, affolé de voir fondre ses effectifs, n'eut de cesse qu'il eut obtenu du Commandement Américain que les Free French fussent refoulés en Tripolitaine. Ainsi furent ces derniers mis en pénitence pour quelques mois autour de Sabraïha.

Ce n'était pas un procédé convenable. Les Français Libres n'en ont gardé aucune rancune au général Eisenhower et pas trop à Bob Murphy. Mais quand les vicissitudes de la politique les eurent ramenés en Tunisie, ils ne furent pas très cordiaux pour les Moustachis du cru, d'autant que ceux-ci, le Corps Expéditionnaire d'Italie étant constitué, ne représentaient pas la crème de la corporation, étaient encore plus tristes et incompréhensifs que la moyenne.

C'est de ce second contact qu'est sortie la chanson qui suit. Elle vaut ce qu'elle vaut. Mais son refrain paraît bien être un chef-d'œuvre de rythme et de pertinence. Ses auteurs sont anonymes, beaucoup sont morts depuis au combat, en éclatante jeunesse.

Le Carillon des Moustachis

(Air : "LES ALLOBROGES")

I

Sept officiers à la Croix de Lorraine
Voulant passer à Tunis la soirée
D'un restaurant se trouvant fort en peine
Au « Carillon » entrèrent pour dîner ;
On les reçut de façon fort amène,
Car les FREE FRENCH partout sont respectés ;
De « moustachis » la salle était fort pleine.
Ils étaient jeunes, ils étaient gais : ils se mir'nt à chanter :

II

Ils ne chanter'nt null' chanson indécente,
Ils ne brisèr'nt ni plat ni mobilier,
Ils ne fir'nt null' plaisanterie méchante,
Ils ne bur'nt pas plus qu'il n'est régulier ;
Ils ne violèr'nt ni garçon ni servante
(Car c'étaient tous des gens fort bien él'vés)
Il n'était pas besoin qu'on s'impatiente.
Ils étaient jeun's, ils étaient gais : ils ne fir'nt que chanter :
(Au refrain)

III

Mais un civil à min' patibulaire
Que la Musiqu' paraissait énerver
Envoya le gérant en émissaire
Leur dir' : « Le Général veut qu'vous cessiez !
« Le Carillon est un Cerc' Militaire :
« Ce n'est pas un enéroit pour chahuter. »
Ils répondir'nt, l'injure étant trop claire :
« Quel Général ? On connaît pas. On continue d'chanter » :
(Au refrain)

IV

Le petit vieux alors, sans que ça tarde,
Tout furibond vers eux s'est avancé ;
Il dit : « C'est moi le Général MOLLARD' ;
Vous êtes des voyous, disparaïssez ».
Mais eux alors, en sentant la moutarde,
Sous cet affront qui leur montait au nez,
Lui répliquèr'nt : « Tais ta gueul' : on t'em...arde,
« Toi, Général ? On n'en sait rien. Fous l'camp ; tu nous
[fais ch...
(Au refrain)

V

Tout suffoqué par tant d'indépendance,
Il eut encor la forc' d'articuler :
« Le plus ancien d'entre vous qu'il s'avance »,
Croyant ainsi pouvoir les atraper.
« Voilà quatre ans que nous somm's dans la danse,
« Nous somm's anciens tous à égalité ».
Et l'ayant ainsi réduit au silence,
Ils l'entourèr'nt toujours contents, continuant à chanter :
(Au refrain)

VI

Il se pourrait qu'au fond des lieux d'aisance
Le Général ait été s'enfermer ;
En tout cas ils payèr'nt sans résistance
Et pr'irent le chemin de l'escalier,
On ne sait pas si par inadvertance
Dans la descent' quelqu'un fut bousculé.
Mais il est sûr qu'ayant bonne conscience
Sans nul remords ils s'en allèr'nt continuant à chanter :
(Au refrain)

VII

A quelques jours de ce soir mémorable,
BROSSET reçut un' lettr' embarrassée,
Disant : « Vraiment, je trouve intolérables
Les façons de tous vos subordonnés ;
J'espèr' qu'au Cerc', endroit très vénérable,
Vous les prierez de n' pas recommencer ».
Pour faire fi à ce vieux lamentable
Nous irons tous au « Carillon » un beau soir lui chanter :
O vaillants Moustachis, dans vos sombres gargotes,
Nous somm's venus chercher à boire et à manger.
Nous aimons à chanter, à chanter à voix haute

Le vin, la liberté
La LIBERTE.

REFRAIN :

O vaillants Moustachis, dans vos sombres gargotes,
Nous somm's venus chercher à boire et à manger.
Nous aimons à chanter, à chanter à voix haute,
Le vin, la liberté, la Liberté.

ÉCHOS DE NOS SECTIONS

SECTIONS MÉTROPOLITAINES

ALPES-MARITIMES

La section de NICE est heureuse de porter à la connaissance des anciens de la 1^{re} D.F.L. que dans les cantons de Sospel et de Breil, où se sont déroulés en avril 1945 les combats qui libèrent les vallées de la Roya et de la Bevera, dégagèrent le massif de l'Authion et chassèrent les derniers ennemis hors de France, un comité a pris l'initiative d'ériger un monument commémorant les exploits de la 1^{re} D.F.L.

Le Conseil Général des Alpes-Maritimes a accordé une subvention de 300.000 francs sous réserve que le comité intercommunal soit élargi sur le plan départemental.

Le Comité a fait en particulier appel à la Section des Français Libres de Nice où son président, le Général HUMBLLOT, a pris place dans le Comité.

Il a été décidé que le monument s'élèverait au « Col de Brouis », et son inauguration doit avoir lieu fin avril, date anniversaire de la libération totale du territoire. Un compte rendu de cette cérémonie paraîtra dans la revue.

Après le monument élevé dans le cimetière de la 1^{re} D.F.L. à l'Escarene (Alpes-Maritimes), ce sera le deuxième monument qui commémorera les exploits de la 1^{re} D.F.L. dans le département.

GIRONDE

1^o Réinhumation à Bordeaux du Médecin Capitaine BEON Raoul.

Le samedi 26 février eu lieu une émouvante cérémonie à l'occasion de la réinhumation de notre camarade, le Médecin Capitaine BEON, du B.M. 5, 1^{re} D.F.L., mort pour la France à TAKROUNA (Tunisie), le 11 juin 1943.

Le Général CHABAN-DELMAS, député-maire de Bordeaux, Président d'honneur de notre section, compagnon de la Libération, a remis la Croix de la Libération sur le cercueil de notre Camarade en présence du Médecin Général GALLIACY, commandant de l'Ecole de Santé Navale. Un détachement en armes de l'Ecole de Sté Navale rendait les honneurs, l'aumônier de l'Ecole prononça les prières d'usage. Une allocution fut prononcée par le Général CHABAN-DELMAS.

Autour de Mme BEON, veuve de notre camarade, et de sa famille, s'étaient groupés notre Président M. DREYFOUS-DUCAS, compagnon de la Libération, les Français Libres de la Gironde avec leur drapeau et les Présidents et représentants de nombreuses associations de combattants et résistants de la région.

2^o Distinction honorifique.

ORDRE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE (Division militaire).

Notre camarade le Major BARTON, de la 1^{re} D.F.L., fondateur et premier Président de la Section de la A.F.L. de la Gironde,

HAUTE-GARONNE

La réinhumation du chef de Bataillon, TAILLEFER, du Génie de la 1^{re} D.F.L., tué par l'explosion d'une mine au cours d'une reconnaissance de déminage, a eu lieu le 10 mars 1949 à l'ISLE-en-DODON, en présence d'une très nombreuse assistance comprenant en particulier le Colonel Commandant la Subdivision Militaire, une délégation d'officiers, les autorités officielles et des délégations de la plupart des Associations de résistants de la région.

Le Colonel CAUDRON prononça au cimetière une courte allocution dans laquelle il rappela le glorieux passé militaire du Commandant TAILLEFER et souligna la place primordiale qui revient aux combattants F.F.L. dans la libération de la France.

LOIRE-INFÉRIEURE

Compte rendu de l'Assemblée générale

L'Assemblée Générale annuelle de la Section A.F.L. de la Loire-Inférieure a eu lieu à NANTES, le 20 mars 1949.

Prenant la parole dès l'ouverture de la séance, notre camarade GAZEL dressa un bilan précis de notre activité en 1948. Le Bureau départemental peut être fier de la mission que ses membres lui ont confiée en les mandatant, que ce soit sur le plan social, moral ou financier. Plus de 200.000 francs en dons ont secouru nos membres durant cette période dans notre département et en Vendée. Grâce à l'effort sans cesse accru du service social de notre Comité National qui nous gratifia de sommes importantes, de l'appoint sérieux que nous avons acquis par une place prépondérante au Conseil d'Administration à l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, place que tout office départemental réserve à un représentant F.F.L. et grâce aussi à la subvention mensuelle que nous accorde un quotidien local qui nous permet de vivre administrativement.

Tous ces avantages et privilèges accordés après maintes discussions, sollicitations et sympathies nous permettent d'être satisfaits. Le relogement est un grave problème qui nous dépasse mais nous avons la certitude que les services compétents ne restent pas indifférents à nos requêtes. Les subventions diverses ainsi que les dons obtenus sont des faits que nous ne mésestimons pas.

Sur le plan social, il n'arrive pas une semaine où nous n'ayons pas un membre à caser ou à améliorer la situation, à notre grande satisfaction, nous sommes aidés dans cette tâche par nombre d'entreprises, des exemples concrétisent ce que nous avançons.

Nous avons bien œuvré, mais nos buts sont vastes et nos projets grandioses — il nous reste beaucoup à faire. Déjà nous pouvons annoncer que la Municipalité Nantaise a accédé à notre projet d'érection d'un monument commémoratif F.F.L. Les maquettes ont été dressées et acceptées et la stèle sera érigée face au Monument aux Mort 14-18. Un Comité d'érection groupant des personnalités locales et régionales de la Résistance est en voie de constitution

en vu de pourvoir à la souscription dudit monument dont nous vous communiquerons la photographie.

A citer également le grand succès remporté par la présentation du film « Maintenant on peut le dire », à La Baule en 1948, et à Nantes au début de mars de cette année. A ce dernier gala, parmi de nombreuses personnalités, on pouvait remarquer M. le Consul de Grande-Bretagne ainsi que l'Attaché Naval venu de Paris, l'Attaché de presse qui présenta le film, M. le Préfet et M. le Maire de Nantes.

Par ailleurs, nous sommes allés pieusement saluer puis reconduire à leur dernière demeure, plusieurs de nos camarades morts au Champ d'honneur durant les terribles campagnes d'Italie et de France.

Aux questions diverses les excursions de cet été furent traitées.

Puis vint le renouvellement du Bureau. Après discussions où une motion de félicitations fut votée à notre camarade GAZEL pour son incessant dévouement et son désintéressement total, M. BLACHAIS, Vice-Président, retenu par ses obligations municipales, ne se représentant pas, le Bureau Départemental se constitue pour l'année 1949 comme suit :

Président Honoraire : M. RAYNEAU de HONNINGTON (au Cameroun F.A.I.C.).

Président : M. GAZEL, des F.N.F.L.

Vice-Présidents : M. BRIERE, du Souvenir Français, Père de F.F.L. ; M. CROSNIER J., des F.F.C., Père d'un F.F.L.

Secrétaire-Adjoint : M. AUBRY, F.N.F.L.

Membres du Bureau : M. BOCCO, Délégué près des réseaux de la F.C. ; M. PASSIANT, F.A.F.L. chargé de l'éducation scout des enfants F.F.L.

NORD

RAPPORT DE NOTRE SECTION AVEC L'U.N.C. DEPARTEMENTAL

A l'initiative de notre Président, plusieurs réunions ont été tenues à Lille au siège départemental de l'U.N.C.

Etaient présents : MM. VAN AGT, MESNIL, HOLVOET, HOCKARD, BISA, de l'U.N.C. Le R.P. FLORENT et Jacques DEFOSSEZ, de l'A.F.L. du Nord.

Il a été décidé :

1° De donner plus de vitalité à ce groupement — d'intégrer les jeunes — de développer les activités diverses et à porter en particulier tous nos efforts sur les questions sociales.

2° Une grande tombola sera organisée dont le tirage est prévu à l'occasion des fêtes du 18 juin 1949.

Le profit en sera uniquement réservé par moitié aux œuvres de l'U.N.C. et de la section des Français Libres.

Conférence de M. Pierre CLOSTERMANN

Le lundi 14 février 1949, dans la salle de la Société Industrielle de Lille, M. Pierre CLOSTERMANN, ancien Capitaine des F.A.F.L., a donné une très brillante conférence au profit de la caisse de secours de l'Association des Français Libres.

L'orateur a été successivement présenté par :

M. CHRISTIAENS, Député, organisateur de cette Conférence ; M. Bertrand MOTTE, Vice-Pré-

sident des Conférences du Nord ; le R.P. FLORENT, Président de Section.

A l'issue de cette Conférence et avec l'amabilité que nous lui connaissons tous, M. Pierre CLOSTERMANN a dédié les nombreux livres qui lui furent présentés.

Une foule qui peut être évaluée à plus de 1.200 personnes se pressait dans cette salle trop petite pour contenir les admirateurs de notre grand as de guerre.

PAS-DE-CALAIS

Le Bureau de la Section de LENS est ainsi constitué :

Présidente d'Honneur : Mme la Générale Leclerc de HAUTECLOQUE.

Président : M. Jack BLAISE.

Président-Adjoint : M. SCHAFFNER.

Lens : Vice-Président : Chanoine BEUN.

Arras : Vice-Président : M. DASSONVILLE.

Béthune : Vice-Présidente : Mme LELEU Sylvette.

Secrétaire Général : M. LICHERE.

Trésorier : M. SOMVILLE.

Dimanche 10 avril, a eu lieu salle Gabilly, rue de la Gare, le bal annuel du Comité Lensois des anciens des Forces Françaises Libres et de la 2° D.B., organisé au profit des œuvres sociales de ce groupement. M. PE, Sous-Préfet de Béthune, et Mme, avaient tenu à y assister. On remarquait autour d'eux la plupart des personnalités lensoises. La soirée fut très animée.

SECTION PARIS-EST

Le 19 février 1949 eut lieu une manifestation artistique de music-hall suivie d'un bal de nuit dans la salle des fêtes de la Mairie de Montreuil-sous-Bois.

Un nombreux public sympathisant y assistait. Avec l'activité des membres du Bureau de la Section, l'organisation a été parfaite, nos camarades RANCHOUX, SAINSON et Mme LAVILLE n'ont pas ménagé leur temps et leurs peines.

Mme BROWN, compagne de notre camarade BROWN, Vice-Président de la Section Banlieue-Est, a tenu avec élégance et maestria la tombola jusqu'au matin et a contribué pour une bonne part au succès financier de cette manifestation, brillante par sa tenue grâce à la présence des élégantes compagnes de nos camarades Free French.

VAR

Nous donnons ci-dessous la composition actuelle du Bureau de la Section de Toulon :

Président : Lieutenant-Colonel MENTHA.

Vice-Présidents : Lieutenant BLANC, Lieutenant CAUMONT, Maître DéTECTEUR ANSQUER, Officier des équipages LAURENT, Mme MENTHA, Déléguée au Service social.

Secrétaire Général : M. CELERIER.

Secrétaire-Adjoint : Maître Mécanicien ELLE-BOODE.

Trésorier : LE FAOU.

Commissaires aux comptes : CABANE, JAFRET.

Délégué au C.A.T.C.M. : Sergent chef FIEVRE.

Délégué Arromanches : Maître chauffeur GUILLOU.

Délégué à Fréjus-Saint-Raphaël : NALIN.

VAUCLUSE

Composition du Bureau de la Section :

Président : M. Germain GUILLEN.

Vice-Président : M. Jean VAUSSON.

Secrétaire-Trésorier : Jean CLAMON.

SECTIONS D'OUTRE-MER

ALGER

Le Capitaine DALLEMER, membre d'Honneur de l'Association, Président du Comité d'Alger, a été mandaté pour représenter l'Algérie à notre Assemblée Générale de PARIS. Nous avons reçu avec grand plaisir à notre Siège ce camarade dévoué et actif qui nous rend toujours les plus signalés services. Au cours d'une cordiale entrevue avec le Président de l'Association, il a mis celui-ci au courant de ses intentions d'une part de mettre la même inscription qu'à PARIS sur le Monument de la France Libre existant déjà à ALGER et d'autre part d'élever un Monument à la gloire du Colonel COLONNA d'ORNANO, héros de Mourzouk. Nous reconnaissons là l'esprit dynamique et constructif de nos adhérents d'Algérie qui sauront mener à bien ces nobles projets tout en augmentant l'aide qu'ils ont décidé d'apporter à nos Œuvres Sociales.

TUNIS

Le Comité local vient d'être réélu et nous vous en donnons ci-dessous la composition :

Président : M. BENARD;

Vice-Président : MM. MOISSENET, Commandant LUCIEN, BOUALA Lakdar;

Secrétaire Général : M. SAHAL;

Trésorier : M. POLLET;

Assesseurs : MM. ASTOLFI, CHRISTEN, DEJARDIN.

Nous félicitons chaleureusement les nouveaux élus à la tête desquels M. BENARD reste placé. Nous saisissons en même temps cette occasion pour souligner l'effort d'entraide extrêmement lourd et ingrat que cette Section remplit avec une constance digne d'éloges auprès de nos camarades autochtones. Il serait justice que pour cette raison elle obtienne cette année l'émission d'un timbre à notre profit car seul le Siège Central peut assurer la charge de payer régulièrement une pension aux nombreux ayants-droit de Tunisie. Nous avons confiance dans le bon aboutissement des démarches de M. Bénard à cet effet.

RABAT

Cette année M. l'Intendant Général DUPIN a fait représenter la Section du Maroc à notre Assemblée Générale par deux Délégués de marque : le Lieutenant CHAPEYROU et M. CORCOS, notoirement connu comme Président de la Section d'AGADIR. Nous avons d'ailleurs gardé ce dernier quelques jours parmi nous de sorte que nous avons pu régler avec lui toutes les questions en suspens dans l'ambiance la plus cordiale et avec une concordance de vues parfaite. Soulignons la libéralité dont M. CORCOS a fait preuve en laissant un don de 10.000 francs à notre fonds de Solidarité. Grâce à lui la Section d'AGADIR aura bientôt son drapeau; aussi le Général de LARMINAT a tenu à le recevoir et à le com-

plimenter pour cette belle activité. Si toutes les Sections marocaines sont animées du même esprit que celle d'AGADIR il n'est pas douteux que nous obtiendrons de très brillants résultats dans le protectorat en 1949.

DAKAR

L'élection d'un nouveau Bureau a eu lieu à Dakar :

Présidents d'Honneur :

Général MAGNAN;

Pharmacien Colonel PICHAT;

Président : M. DERRIOT, Administrateur;

Vice-Président : Colonel PAGES;

Secrétaire : Commandant MORLON;

Trésorier : Adjudant-Chef MORVAN;

Secrétaire adjoint : M. FALL DOUDOU, Instituteur.

Nous adressons tous nos compliments au Comité ainsi que nos meilleurs vœux de réussite. Nous félicitons tout particulièrement le nouveau Président en souhaitant qu'il s'acquitte de sa tâche avec le même succès que le Pharmacien Colonel PICHAT. Ce dernier nous signale d'ailleurs que jusqu'à son départ, au mois de mai, il participera aux travaux du nouveau Comité afin de mettre au point le programme des fêtes et des manifestations de 1949; c'est donc un grand succès en perspective pour le 18 juin prochain.

BAMAKO

La sympathique Section Soudanaise qui a dû attendre que la saison soit favorable pour donner sa fête annuelle nous a viré récemment 196.000 francs. En égard au nombre restreint de Français Libres de ce territoire et au coulage, combien inévitable; qui s'est produit — paraît-il — au bar, cette manifestation doit être considérée comme un beau succès. Mais le Lieutenant-Colonel Vernier ne se contentant pas de ce résultat trop faible à son gré se propose de « faire mieux la prochaine fois »; comme nous savons que l'on peut compter sur les « Free French » du Soudan nous restons pleins d'espoir en l'avenir.

NIAMEY

Le Bureau suivant vient d'être constitué au Niger:

Président : M. FRECHAUT, Sous-Lieutenant;

Secrétaire : Sergent-Chef LEONZI;

Trésorier : Sergent-Chef N'DIEYE FARA.

Tout en remerciant M. BATSCH d'avoir assuré la Présidence jusqu'à ce jour nous félicitons très sincèrement les Membres qui ont bien voulu assumer la responsabilité de nous représenter, et qui nous l'espérons, sauront obtenir des résultats comparables à ceux de l'an passé.

ABIDJAN

Le Commandant PLY a réussi une fois de plus à placer la Section de la Côte d'Ivoire en tête de nos groupements d'Outre-Mer; il vient en effet de nous virer récemment 1.000.000 de francs grâce au concours hippique et à la tombola F.F.L. qu'il a réussi à mettre sur pied. Rappelons que le Commandant PLY, Membre d'Honneur de l'Association, n'a cessé de déployer au profit de nos Œuvres une activité de tout premier plan depuis plusieurs années déjà. Nous lui en sommes extrêmement reconnaissants.

BANGUI

La Section de l'OUBANGUI qui ne cesse de faire preuve d'une vivacité de bon aloi vient d'offrir dernièrement un apéritif d'honneur au Gouverneur, M. DELTEIL, Chef du Territoire et personnalité marquante de la Section. Sous la direction avérée de M. AUDIER, Président, nous espérons enregistrer en Oubangui pour le 18 juin prochain un succès sans précédent car la prospérité de la Section locale va sans cesse croissant.

LIBREVILLE

Nous avons le plaisir d'apprendre que le Président M. de BOISSOUY, a chargé notre camarade M. LOISEAUX anciennement employé au Siège Central d'organiser les fêtes du 18 juin au GABON. Une commande importante nous a été faite et il n'est pas douteux qu'à PORT-GENTIL, LAMBARENE et LIBREVILLE se sera un triomphe total.

DOUALA

Sous le patronage des plus hautes autorités du CAMEROUN : M. le Haut-Commissaire, M. le Commandant Militaire et aussi notre Président M. Jean FAYET, un Monument à la mémoire du Général LECLERC sera dressé à DOUALA. Il sera inauguré le 27 août prochain en présence de Mme la Générale LECLERC. Une somme de trois millions C.F.A. a été rapidement recueillie par souscription publique et les travaux du décorateur M. Jean DURAND et du sculpteur M. Jonchère sont déjà fort avancés; du reste l'exécution est suivie à PARIS par Mme la Générale et ses fils ainsi que M. le Sénateur GRASSARD et M. le Gouverneur GUIBET. Nous nous associons pleinement au bel hommage que la Section du CAMEROUN va ainsi rendre à un des plus glorieux de nos Chefs.

MADAGASCAR

Nous venons d'apprendre avec un réel plaisir le retour de M. GIRARD à MAJUNGA où il va présider les fêtes du 18 juin avec son brio habituel avant de rejoindre définitivement TANANARIVE. C'est à la fois pour nous un réconfort et un gage de succès. Il a d'ailleurs pris contact à son passage avec le Médecin Colonel MONIFORT à DIEGO et M. BAILLY à TANANARIVE et il a remporté la conviction qu'un effort général va être entrepris dans la Grande Ile cette année. Une fois de plus les Sections de MADAGASCAR seront à l'honneur et l'on peut se demander avec embarras qui remportera la palme de DIEGO, FIANAR, TANA ou TAMATAVE.

INDOCHINE

La Section d'HANOI vient de nous passer dernièrement une commande importante affirmant de plus en plus une vitalité qui n'a cessé de croître depuis sa formation. Tout le mérite en revient au Capitaine de Vaisseau QUERVILLE et au Secrétaire-Trésorier PERNELLE qui déploient une activité extraordinaire. A SAIGON, la Section est en voie de remaniement mais elle continue à se ramifier en direction du Sud-Annam où une Section est en train de se créer à NHA-TRANG sous la Présidence de M. le Dentiste Capitaine QUILLET. Il est probable que la Section d'Indochine obtiendra cette année encore des résultats surprenants.

GUADELOUPE

Dans le groupe des ANTILLES, c'est la GUADELOUPE qui se distingue plus particulièrement grâce au Président M. MAUZE qui vient de lancer les bases d'une nouvelle Section à Basse-Terre; un Comité provisoire est en voie de constitution sous l'impulsion diligente de son futur Secrétaire-Trésorier M. MULLER.

SECTIONS DE L'ÉTRANGER

BELGIQUE

C'est le 6 mars 1949 que s'est tenue l'Assemblée Générale de la Section de Belgique de l'A.F.L., au Cercle Français; 54, avenue de Stalingrad, à BRUXELLES.

Nous avons été heureux d'apprendre que l'ancien Comité avait été réélu à l'unanimité :

Président : Colonel LAVRY.
Vice-Présidentes : Mme MOENECLAY, Mlle GRANDFILS.

Secrétaire : M. TORCO.
Trésorier : M. BUJARD.

Les membres du Comité sont :
MM. Willy BADART, Henry CAPRON, Mme Thérèse CHAMBON, Robert DURAND, Marcel OLLIVIER, Jean PEYPERS, Roger PILLET, Jean REVEL, Pierre VIGOUROUX.

Les délégués provinciaux et régionaux sont :
MM. Albert BODART, Jean CALLUT, Paul DELION, Jules GERARD, René NELISSEN, Frank PUAUX, Laurent THIROUT.

CUBA

Le Comité Directeur de l'A.F.L. lors de sa réunion mensuelle, sous la Présidence du Général de LARMINAT, le 11 avril, a décidé à l'unanimité de nommer membre d'honneur de l'A.F.L. : Son Excellence M. José Manuel CASANOVA, Sénateur à La Havane. Cette expression de notre reconnaissance était due à cette haute personnalité cubaine qui se montra si généreuse à l'égard des œuvres de notre association.

Informations

Notre camarade Pierre PAGNON qui fut le très dévoué secrétaire de l'ancien Comité de la France Libre à Bombay et qui y dirigea le bureau naval F.N.F.L. s'est embarqué le 31 mars à destination de Marseille. Pierre PAGNON nous prie de faire savoir à tous les anciens camarades volontaires et marins de la France Libre, dont il s'est occupé à Bombay pendant la guerre, qu'il serait heureux de connaître leur adresse et de les rencontrer si possible, afin d'évoquer les heures de Bombay.

Adresser la correspondance à la section « Etranger » de l'A.F.L., 12, Rond-Point-des-Champs-Élysées, PARIS.

Notre grand ami, le colonel LAVRY, Président de la Section A.F.L. de Belgique, a été appelé aux fonctions de Directeur Général de l'Infanterie. Nos plus vives félicitations.

Distinction

M. Gilbert TORCO, Secrétaire de la Section A.F.L. de Belgique, a reçu la Croix de la Résistance Tchécoslovaque.

LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

GRAND OFFICIER

GARBAY Pierre, Général de Division.

COMMANDEUR

GALIBERT Georges, Lieutenant-Colonel.
GRANDIN DE L'EPREVIER Hervé, Ambassadeur de France à Montévidéo.
GRANDVAL Gilbert, Colonel de Réserve.
PARIS DE LA BOLLARDIERE Jacques, Colonel.
REILINGER Joseph, Médecin-Général.
LANDOUZY Jean, Général de Brigade.

OFFICIER

BERTRAND Albert, Chef de Bataillon.
DE BOISSIEU DEAN DE LUIGNE Alain, Chef d'Escadron.
BUTTIN Jean, Chef de Bataillon.
DEMEOCQ A., Capitaine de Frégate.
DEMOLINS Bernard, Lieutenant de Réserve.
HAUTEFEUILLE Pierre, Chef de Bataillon.
LE CONIAC DE LA LONGRAYS Guy, Capitaine.
MANGIN Stanislas, Capitaine de Réserve.
ROUMEGUERE Jacques, Lieutenant de Réserve.
SOCKEEL Jacques, Chef de Bataillon.
SOUDEE M., Lieutenant de Vaisseau.
D'ASTIER DE LA VIGERIE Jean, Lieutenant.
HELLEN-HUART Stéphane, Capitaine.
PONT René, Capitaine.
BOISOT Marcel, Capitaine.
MALZAC André.
BRANET Jacques, Chef d'Escadron.
MEGRET DE DEVISE Christian, Chef de Bataillon.

CHEVALIER

ABALAN Michel, Sous-Lieutenant.
ALEXANDRE Blaise, Sous-Lieutenant.
ALEXANDRE Charles, Lieutenant.
ARAINTY Pierre, Capitaine.
AUGENDRE Jacques, Lieutenant.
AYME Jacques, Capitaine.
BANZET Raymond, Sous-Lieutenant.
BARBIER Michel, Lieutenant.
BAUDET Jean, Capitaine.
BAUDOT Ernest, Lieutenant.
BEAUGE Henri.
BELAN Yves.
BERESNIKOFF alias CORVISART Alexandre.
BERL Bernard, Capitaine.
BERTRAND Alexandre, Lieutenant.
BINEAU Robert, Lieutenant.
BOSSARD Joseph, Lieutenant.
BOUVIER Georges, Sous-Lieutenant.
BRAMERET André, Lieutenant.
BROUSSET Amédée, Chef d'Escadron.
CAFAXE Charles, Lieutenant de Réserve.
CASTERES Louis, Lieutenant.
COULON Jean, Capitaine de Réserve.
COURANT Théotime, Capitaine.
CROCQ René, Lieutenant.
CUNIN Camille, Lieutenant.
DAMMAN André, Capitaine.
DAY Georges, Capitaine.
DECAMP Célestin, Capitaine.
DEHON Emile, Aumônier.
DIEFFENBACH Edouard, Capitaine.

DREYFUS André, Lieutenant.
DUBOIS Georges, Capitaine.
DUFOUR Henri, Lieutenant.
DUPONT René, Sous-Lieutenant.
DUPREZ Raymond, Lieutenant.
DUVAL Maurice, Lieutenant de Réserve.
ESPANA, dit Molina Juan, Chef d'Escadron.
FREMONT Pierre, Lieutenant.
FULCHIRON Gabriel, Sous-Lieutenant.
GAILLARDIN Lucien, Médecin Capitaine.
GIOUX, née FECANTET Jeanne, Infirmière Major.
GIRAUDEL Bernard, Lieutenant.
GLIKSMAN Hilaire, Médecin-Capitaine de Réserve.
DE GLOS Nicolas, Capitaine.
GRAND Albert, Lieutenant.
GULLAUMET Robert, Intendant Militaire.
HEBERT Jacques, Lieutenant.
HENRY Charles, Lieutenant.
HERITIER Georges, Lieutenant.
HOUCHE Louis, Lieutenant.
HUBERT Jean-Claude, Sous-Lieutenant.
IMBRECQ Anne-Marie, Lieutenant.
KLEIN Aloys, Capitaine.
KREMENTCHOUSKY Alexandre, Médecin-Capitaine.
LABROSSE Jean, Lieutenant.
LANTENOIS Roger, Chef de Bataillon.
LAPOUYADE Louis, Sous-Lieutenant.
DE LASSUS Arnaud, Lieutenant.
LAZAREFF Berthold, Capitaine de Réserve.
LEBLOND Michel, Capitaine.
LECLERC Hubert, Lieutenant.
LE PEU Claude, Sous-Lieutenant.
LERVILLE Jean, Intendant Militaire Adjoint.
MALFETTES Roger, Lieutenant de Réserve.
MARMISSOLLE-DAGUERRE Philippe, Lieutenant.
MONIER Gustave, Lieutenant.
MOULIN Claude, Lieutenant.
NANTERRE Jean, Capitaine.
NONET-RAISIN Maurice, Intendant Militaire Adjoint.
OUHAYOUN Joseph, Capitaine.
PADOVANI Pierre, Sous-Lieutenant.
PANNETIER Pierre, Lieutenant.
PATUREL Jean, Sergent-Chef.
PAUMIER Jacques, Lieutenant de Réserve.
PETRE René, Sous-Lieutenant.
DE PIANELLI DE LA VALETTE Amable.
PLANTEVIN Jean, Sous-Lieutenant de Réserve.
PONS Louis, Capitaine de Réserve.
PRETS Paul, Adjudant.
QUENEL André, Lieutenant.
QUILICHINI Paul, Adjudant-Chef.
ROSILIER Michel, Médecin-Lieutenant de Réserve.
SALOMON dit AUMONT Jean-Pierre, Sous-Lieutenant.
SASSOON Philippe, Lieutenant Dentiste.
SAUNAL Robert, Lieutenant.
SELIGNAT Maurice, Capitaine.
SOURDIEU Jean-Louis, Sous-Lieutenant.
DE TESTA Charles, Sous-Lieutenant.
THOMAS Jean, Lieutenant.
TOUNY Roger, Lieutenant.
VEZY Lionel, Capitaine de Réserve.
RADIG Jean, Adjudant.
SALASCA.
TABURET Alain, Sous-Lieutenant.
KRUMHOLZ Denis, Sous-Lieutenant (à titre posthume).
HESTIN Raymond, Lieutenant.
GALLON Jean.
DELFAU André, Sous-Lieutenant.
DUMONT François, Sous-Lieutenant.
SIMON Roger, Sous-Lieutenant.
JAEGER Adolphe, Lieutenant.
LEURETAYER Edward, Lieutenant.
DE SCIBIVAUX DE GREISCHE Xavier, Lieutenant.
DABOS Jean, Sous-Lieutenant.
DE TEDESCO Jean, Lieutenant.
BERNAVON Adrien, Sous-Lieutenant.
VERMEIL Firmin, Aspirant.

VANDENABELLE Paul, Lieutenant.
 GUILLOUX Lucien, Sous-Lieutenant.
 COHEN dit JAHOUEN, Médecin-Lieutenant.
 VALLET Alfred.
 PONCELET Jacques.
 ABRAHAM Robert, Lieutenant.
 CORCOS Ernest, Sergent-Chef.
 GRANIER Pierre, Lieutenant.
 SOURBIEU Jean, Sous-Lieutenant.
 VINCENT Dolor, Administrateur.

MEDAILLE MILITAIRE

La Médaille Militaire a été conférée à :
 ESTRADE Jean, M.D.L.
 KEREVERE Louis, ex-premier maître.
 CARON Roger, ex-second maître.
 BOULLY Jean, ex-quartier maître.
 LAHOUE Marcel, ex-quartier maître.
 MADEC Joseph, quartier-maître.
 LEFERRIER Paul, ex-quartier maître.
 OUTREBON Fernand, ex-second maître.
 ALI BEN HADJ, sergent.
 ALI BEN MOHAMED, sergent.
 HAMOUAD BEN ALI, sergent-chef.
 JULLIEN Georges, sergent.
 BOYARD Paul, caporal.
 DULPHY Pierre, maréchal des logis.
 GENIN Léon, adjudant.
 MARON Cyrille, sergent.
 MEIZEL Jean, maréchal des logis.
 CALVY Gilbert, sergent chef.
 HVOINSKY Michel.
 SARR DIAMS.
 GUIPPONI Joseph.
 JEUMONT Emile, sergent.
 LEGUERRE René, adjudant.
 DELAFOND Jacques, caporal-chef (à titre posthume)
 GUELLEC Yves, adjudant-chef »
 ARGILLOS Jean. »
 FILLIPPI Jules, sergent »
 THIVEL Jean, caporal-chef »
 TURKELTAUB Raphaël
 RENWICK.
 BUFFIGNAMI Henri.
 NARCY Louis, adjudant.
 DUCHOSSOY Jacques.
 LENAIN Charles, adjudant.
 LOUSSOUARN Corentin, sergent.

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'ordre de l'Armée aérienne :
 SANDRE Robert, Lieutenant (à titre posthume).
 MELTCHARSKY Alexis, Sous-Lieut. (à titre posthume).
 BRIERE Yves, Adjudant (à titre posthume).
 Sont cités à l'ordre du Régiment :
 MEYRIER Paul, Lieutenant.
 DE BOYSSON Guy, Lieutenant.

MEDAILLE DES EVADES

La Médaille des Evadés est attribuée à :
 PUJO André.
 SIMEON Henri.
 STERNFELS Ervin.

TRUC DE LA SEIGLIERE Pierre.
 VANNIER Louis, Sous-Lieutenant de Réserve.
 VERGEZ Guy, Maréchal des Logis.
 WEILL Léon.
 LECA Jean (avec lettre de félicitations).
 WRENACRE Marthe.
 ROBINET Claude.

MEDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

REINBUCHLER Lucien (médaille de vermeil).

MERITE MARITIME

Chevaliers

TREAL Léon, Capitaine de Port à Port-Saïd.
 OLIVAIN Alfred, Pilote à la Cie du Canal.

MEDAILLE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Bronze

GRASSOT Yves.
 FOURCADE Raymond.

NOMINATIONS

Est nommé Commandant des Forces Maritimes d'E.O. :
 Le vice-Amiral ORTOLI.
 Est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République à Santiago du Chili :
 M. GRANDIN DE L'EPREVIER Hervé-Laurent-Marie.
 Ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe en remplacement de M. de DAMPIERRE.
 A été chargé des fonctions de conseiller d'Ambassade de 2^e classe à la Légation de France à Beyrouth :
 M. FOURNIER DE MONTOUSSE Jean, administrateur de 2^e classe.
 Est nommé chef du Service du Chiffre et des Transmissions :
 M. GROUSSET Philippe, administrateur de 1^{re} cl.
 Est nommé administrateur de 3^e classe des colonies et des services civils de l'Indochine :
 M. TOUBOUL Joseph.
 Est nommé administrateur adjoint de 1^{re} classe des colonies et des services civils de l'Indochine :
 ROUDAULT Constant.
 Est nommé au commandement du destroyer d'escorte « Sénégalais » :
 M. SCHLUMBERGER E.-M., Capitaine de Corvette.

PROMOTIONS

Est promu au grade de Colonel :
 BOUVIER dit O'OTTIEREAU, Lieutenant-Colonel.
 Sont promus au grade de Capitaine :
 DEMARET Jules, Lieutenant.
 VILLEDIEU DE FORCY Guy, Lieutenant.

NOS INFORMATIONS

LE TRANSFERT DES CENDRES DU GOUVERNEUR EBOUE AU PANTHEON

Vers le 20 mai 1949, les cendres du Gouverneur Général Eboué seront transférées au Panthéon.

60 porteurs, dont 40 anciens F. F. L., qui devront avoir une taille voisine de 1 m. 70, assureront le port du cercueil. Les F. F. L. désireux de rendre ce suprême hommage à l'un des premiers Français Libres, que la France range désormais parmi les plus grands hommes de l'Histoire Nationale, sont priés de se faire connaître à l'Association, le plus tôt possible.

Les détails de la cérémonie (date, heure, lieu et tenue) leur seront communiqués en temps opportun.

UN NOUVEAU RESEAU F.F.L.

Après le réseau GRAILLE, un nouveau réseau d'Indochine vient d'être reconnu F.F.L. n° 23-3-49 par la Commission d'Homologation : c'est le réseau LEVAIN.

Nous serons heureux d'accueillir au sein de notre Association les camarades qui ont appartenu à ce réseau et dont certains se trouvent encore en Indochine.

PELERINAGE DES COMBATTANTS DE LA LIBERATION

Nous vous rappelons que le Pèlerinage à LOURDES réunira, du 26 au 29 mai, autour de leurs chefs, les Associations de Combattants civils et militaires 1940-1945.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 mai au SECRETARIAT DU PELERINAGE, 12, Rond-Point-des-Champs-Élysées, PARIS.

Pour ceux qui aimeraient profiter de conditions particulièrement avantageuses, une catégorie spéciale est prévue.

A CEUX DE L'ARMEE DE L'AIR

Loi n° 49-409 du 21 mars 1949 relative au rappel à l'activité et à l'avancement des officiers de l'Armée de l'air appartenant aux cadres actifs et placés en non activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps.

Article premier. — Les officiers de l'Armée de l'air, placés en non activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps en application de l'article 12 de la loi du 5 avril 1946, ne seront rappelés à l'activité que dans les conditions suivantes :

En cas de création d'unités nouvelles, d'office ou sur demande agréée des intéressés, et jusqu'à concurrence du total des vacances ouvertes par la création de ces unités :

En dehors de ce cas, uniquement sur demande agréée des intéressés et dans la limite de la moitié des emplois vacants dans le corps ou le cadre des intéressés :

Pour tous les grades, les rappels prévus aux deux alinéas précédents seront prononcés par décret

rendu sur le rapport du ministre de la défense nationale, après avis du chef d'Etat major général de l'Armée de l'air, en tenant compte exclusivement des titres de guerre et de résistance des intéressés.

Art. 2. — Les officiers de l'Armée de l'air en non activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps, dont les droits à l'avancement sont fondés sur les dispositions de l'article 7 de la loi du 19 mai 1934 sur l'état des officiers et de l'article 18 de la loi du 9 avril 1935 fixant le statut des cadres actifs de l'Armée de l'air, seront, le cas échéant, promus au grade supérieur de l'ancienneté, hors des cadres, à la date à laquelle interviendra la première promotion à l'ancienneté prononcée au profit de l'un des officiers de leur cadre et de leur grade en activité ayant un rang inférieur au leur. Pour les sous-lieutenants, cette promotion sera automatique lorsqu'ils réuniront deux ans d'ancienneté dans leur grade.

Art. 3. — Les dispositions de la présente loi resteront en vigueur et toutes les dispositions contraires demeureront suspendues tant qu'il existera dans l'un des cadres de l'Armée de l'air des officiers compris dans le champ d'application de l'article 1^{er} de la présente loi.

AVIS AUX INVALIDES DE GUERRE

Relèvement du taux des indemnités attribuées aux invalides convoqués par les Centres de réforme et d'appareillage.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et le ministre des finances et des affaires économiques,

Arrêtent :

Article premier. — Les pensionnés et demandeurs en pension convoqués par les centres spéciaux de réforme et les centres d'appareillage ont droit, sous les réserves prévues à l'article 2 ci-après et dans les conditions fixées par l'instruction 8 EMP du 31 mai 1920.

a) Au remboursement des frais de voyage réellement engagés.

b) A une indemnité variable selon la durée et fixée à :

48 fr. pour un déplacement inférieur ou égal à six heures.

80 fr. pour un déplacement de six à douze heures.

160 fr. pour un déplacement de douze à dix-huit heures.

240 fr. pour un déplacement de dix-huit à vingt-quatre heures.

Au delà de vingt-quatre heures, il est alloué une majoration de 144 fr. par fraction supplémentaire de douze heures.

c) En cas d'hospitalisation par ordre du centre, à :

Une indemnité journalière fixée à 64 fr. par jour si l'hospitalisé est célibataire.

160 fr. par jour si l'hospitalisé est marié, plus une majoration de 32 fr. par jour pour chacun de ses enfants vivants de moins de quinze ans.

Art. 2. — Le présent arrêté aura effet à compter du 1^{er} janvier 1949.

Art. 3. — Le directeur des pensions et des services médicaux est chargé de l'application des dispositions ci-dessus.

RECHERCHES

Le camarade Albertini aimerait retrouver ses compagnons de la Section Topographique de la B.E.M. 4 du 1^{er} R.A., notamment MM. Julien, Righi, Roquetti, Pratt, Robinet.

Mme Pauly Robert, dont le mari servait en qualité de cuisinier dans la Marine Marchande F.N.F.L. est toujours restée sans nouvelles depuis 1942. A cette époque, il était embarqué à bord du « St-Bertrand » et du « Roumanie ». Les personnes susceptibles de fournir tous renseignements sont priées de se faire connaître à l'A.F.L., qui transmettra.

Les anciens du 1^{er} R.F.M. et les rescapés du torpillage du « Nino Bixio » qui ont connu le second-maître Malesieux Pierre, matricule 3 202 C 35, sont priés de s'adresser au secrétaire-trésorier de la section dunkerquoise de « Rhin et Danube », 89, rue des Pêcheurs, à Rosendaël (arr. de Dunkerque), qui les mettra en rapport avec la famille de notre camarade disparu en mer le 17 août 1942. Cette dernière serait heureuse d'avoir des renseignements sur la vie et la mort de Pierre Malesieux.

NOS COLONIES DE VACANCES 1949 ARCACHON

Devant le succès rencontré par la colonie que nous avions organisée dans cette ville l'année dernière,

L'Association vient de louer une propriété à Arcachon pour y installer une colonie cet été.

Elle sera réservée aux enfants de 10 à 14 ans.

Deux séjours sont prévus :

Le premier du 5 juillet au 10 août.

Le deuxième du 15 août au 20 septembre.

(Dates approximatives.)

Les frais de voyage et de séjour seront à la charge des parents.

BELGIQUE

Grâce à l'heureuse initiative de nos sections belges, nous enverrons cette année encore, des enfants passer l'été en Belgique où ils seront hébergés dans des familles de résistants belges, amis de la France.

Cette invitation concerne les enfants de 5 à 10 ans.

La durée du séjour sera d'environ deux mois, du 15 juillet au 15 septembre (dates approximatives).

Seul le prix du voyage sera à la charge des parents. L'Association pourra prendre à son compte celui des enfants de familles nécessiteuses.

Les inscriptions pour ces deux colonies devront être adressées au siège central par l'intermédiaire des sections locales avant le 15 mai dernier délai.

Les demandes seront satisfaites dans leur ordre d'arrivée au siège central.

COURRIER DES AMICALES

AUX ANCIENS DE LA PREMIERE D.F.L.

Nous donnons ci-dessous le texte d'une lettre adressée par le Commandant de l'Organe Central F.F.L. au Secrétaire d'Etat à la Guerre.

Note N° 4464-EMCG/3-1
du 27-5-48

« La note citée en référence a donné la liste des Unités de la Première D.F.L. dont les anciens ont droit au port de l'insigne de tradition de cette Unité.

« Certaines unités ont été oubliées. J'ai l'honneur de vous les signaler ci-dessous en vous demandant de bien vouloir faire procéder à la rectification nécessaire.

« Atelier Lourd N° 1 du 1-3-42 au 1-3-44 (A.L. N° 1).

« Atelier Lourd N° 2 du 1-5-42 au 1-3-44 (A.L. N° 2).

« Atelier Lourd N° 3 du 1-5-42 au 1-3-44 (A.L. N° 3).

« Atelier Lourd N° 4 du 1-5-42 au 1-3-44 (A.L. N° 4).

« 9^e Cie de Réparation Divisionnaire du 1-3-44 au 8-5-45 (9^e C.R.D.).

« 1^{er} Bt Médical du 1-1-43 au 8-5-45.

Cette lettre fait suite à une série de réclamations transmises par le Cabinet du Général de Larminat, réclamations émanant de MM. Guyot et Boulet Marceau et du Médecin Lieutenant-Colonel Le Bihan.

AMICALE DES F.N.F.L.

A l'occasion du 4^e anniversaire de l'Armistice, l'Amicale organise, le dimanche 8 mai, dans les Salons du Free

French Club, une après-midi dansante de 16 h. à 23 heures.

Programme artistique : Orchestre Gilbert Roger.

Participation aux frais : 50 francs.

Nous comptons sur la présence de tous nos camarades et leurs amis pour assurer le succès de cette réunion amicale.

Nous rappelons à nos camarades qu'une permanence est assurée au Siège de l'Association des Français Libres.

AMICALE DE LA PREMIERE D. F. L. DE TUNIS

Le samedi 5 mars 1949, l'Amicale des Anciens de la Première Division Française Libre de Tunis a organisé un gala dans les salons de l'Hôtel « Majestic ».

Le Résident général, M. Jean Mors empêché, s'était fait représenter par M. de la Chauvinière, Ministre Plénipotentiaire Délégué. D'autres personnalités réhaussaient de leur présence cette belle soirée.

Quelques attractions permirent aux couples de se reposer. Une loterie permit à quelques-uns de repartir avec de jolis lots offerts par divers commerçants de la Ville. Un de nos grands journalistes, avec son verbe particulier retraça le « Grand Voyage de la Division ».

ANCIENS DU GROUPE « LORRAINE »

En vue d'organiser un dîner des « Anciens du Lorraine », tous nos camarades sont priés de faire connaître leur adresse à Mme Nicolas, A.F.L., 12, Rond-Point des Champs-Élysées.

ANCIENS DE LA CITE UNIVERSITAIRE

L'Alliance des Anciens Résidents de la Cité Universitaire de Paris prie les Français Libres qui auraient habité autrefois la Cité de se faire connaître à la Secrétaire générale de l'Alliance : Mlle Thomas, Direction de la Cité Universitaire, Boulevard Jourdan, Paris (14^e).

RECHERCHES

On recherche le nommé Schateman Marcel-Charles, né le 2 décembre 1921 à Montignies (Belgique) — de nationalité belge. — L'intéressé se trouvait à Londres en août 1941. Prière adresser les renseignements à l'A.F.L. en Belgique, 54, avenue de Stalingrad, Bruxelles.

M. Ducrot, 13, rue des Quatre-Chemins à Nevers, tient à la disposition de la personne qui l'a perdu l'insigne réglementaire « Terre » n° 7788.

Mme Pomparat demande des renseignements sur son fils disparu en 1940.

« Marcel Pomparat, né le 12-8-1921 à Ambeteir (Charente) embarqué sur la « Courbet » le 1-4-39. Mle 13-58 « R. 37. Dernière lettre reçue datée du 22 juin 1940 portant timbre Maroc Casablanca. Rien de lui depuis cette lettre, mais en octobre 1940, un rapatrié d'Angleterre a fait dire que le « Courbet » avait rejoint l'Angleterre et que Marcel Pomparat avait opté pour les Forces du Général de Gaulle. Les membres de l'équipage qui auraient connu Marcel Pomparat sont priés de se faire connaître à l'A.F.L. qui transmettra. »

*

Mme Bernasconi, 12, rue du Général-Leclerc, à Morangis (Seine-et-Oise) serait désireuse d'entrer en relation avec les camarades de son fils Marius Bernasconi, du détachement du lieutenant Violvez et de l'aspirant Trescat,

embarqués sur le « Penland » et débarqués au Cameroun en octobre 1940.

AUX ANCIENS F.N.F.L.

Nous rappelons aux ex-F.N.F.L., en particulier à ceux de la Marine marchande réunissant au moins 24 mois de navigation en opération, qu'ils doivent adresser leur demande de Croix de guerre 39-45 :

1^o Pour la Marine de guerre à leur Bureau Maritime des matricules (ex : B.M.R.) ;

2^o Pour la Marine marchande à leur Quartier de l'Inscription Maritime.

CROIX DE GUERRE NORVEGIENNE

Une médaille norvégienne sera décernée aux Français qui ont pris part à la campagne de Norvège.

Le ministère de la Défense Nationale communique :

L'attaché militaire près l'Ambassade de Norvège à Paris a fait part au ministère de la Défense Nationale du désir du Gouvernement norvégien de décerner une médaille norvégienne de commémoration à tous ceux qui ont pris part à la campagne de Norvège de 1939-1940.

Les membres de l'ancien corps expéditionnaire français en Norvège sont priés de se faire connaître pour l'armée de terre, soit à l'Amicale des Anciens de Namsos, 43, rue de Nancy, à Lyon, soit à l'Amicale des Anciens Combattants de Narwick, 108, rue Tronchet à Lyon, habilitées à recueillir les demandes en vue de l'attribution de cette médaille commémorative, ou pour la marine à l'État-Major Général, 2^e bureau, 2, rue Royale, à Paris.

INFORMATION CONCERNANT L'AUTORISATION DE LOTERIE

L'autorisation de tirer une loterie est donnée par arrêté du Préfet (décret n° 49-201 du 14 février 1949) si le capital est inférieur ou égal à 500.000 fr. et si le placement des billets est limité au département.

18 JUIN 1949

Cette année, la commémoration de notre 18 Juin se fera sur le thème :

“BIR HAKIM, LA PLUS PURE VICTOIRE FRANÇAISE DE LA GUERRE”

A PARIS : Inauguration du Pont Bir Hakim (ex Pont de Passy, à côté du Pont d'Iéna) ;

Service religieux solennel avec Te Deum à St-Louis-des-Invalides.

Un NUMÉRO SPÉCIAL de la Revue, luxueusement établi, sera édité en Mai de façon à parvenir à nos sections avant le 18 Juin

≡ DÉS MAINTENANT, PRÉVOYEZ, ORGANISEZ, POUR QUE PARTOUT ≡
CE 18 JUIN 1949, SOIT DIGNE DE LA VICTOIRE DE BIR HAKIM

CARNET DE L'ASSOCIATION

FIANÇAILLES

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Gilles BERNARD-ERNOULT avec Mlle Gisèle FAVREAU. Tourcoing, le 5 mars 1949.

M. BOUKRIS Elie, de la 1^{re} D. F. L., fait part de ses fiançailles avec Mlle Ginette LELLOUCHE, à Sousse.

MARIAGES

Mme Sally JONES et M. Simon-Michel GORLIN, ex 1^{er} R. A., ont l'honneur de vous faire part de leur mariage célébré dans la plus stricte intimité.

M. DONNADIEU, ancien du 1^{er} B.I.M. a épousé le 12 février 1949 Mlle Henriette MALATRAY, à Verdun-sur-le-Doubs.

L'ex Brigadier chef de BATTISTA du Q. G. 50 de la 1^{re} D.F.L., est heureux de faire part de son mariage avec Mlle Elvire BALDACCHINO, célébré à Tunis le 20 décembre 1948.

Le 3 mars 1949 a été célébré à Saïgon le mariage du Dr Marcel ORSINI, Médecin-Lieutenant-colonel des Troupes Coloniales, Compagnon de la Libération, Officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, avec Mme Janine LOUSTAU.

Le 9 avril 1949 a été célébré, à Paris, le mariage de notre camarade Jean GUILLOT, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, avec Mlle Micheline SCRIVE.

Le Dr Marcel MONNEROT-DUMAINE, Chevalier de la Légion d'honneur et Mme, ont l'honneur de faire part du mariage de Mlle Odette MONNEROT-DUMAINE, leur fille, avec M. Jean FERAUDY. La cérémonie nuptiale leur a été donnée le 21 avril 1949, à Paris.

NAISSANCES

M. et Mme FROHN née Paulette MORICE, sous-lieutenant, ont la joie de faire part de la naissance de leur petite Nicole.

M. et Mme DEVILLERS sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Roland, le 11 mars 1949, à Paris.

Le Quartier-Maître de 1^{re} classe CADIOU et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leurs fils Bernard et Daniel, le 24 février 1949, à Rochefort-sur-Mer.

Le lieutenant PILLIER nous annonce la naissance de sa 2^e fille, à Berlin.

Notre section de Vaucluse fait part de la naissance du petit Bernard au foyer de Mme et M. SOUQUET, adjudant d'aviation à Nîmes.

M. et Mme Pierre CAILLEAU font part de la naissance de leur petit François, le 26 février 1949, à Bagneux.

Ex-Sergent chef au 1^{er} Bataillon du Génie de la 1^{re} D. F. L. ENGELS et Mme font part de la naissance de leur deuxième garçon Jean-Pierre, né à Marseille le 11 janvier 1949.

Le Colonel JONAS, du 1^{er} Régiment d'Artillerie et Mme née Odile COLIN sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Marie-Cécile.

M. et Mme Robert MIGNON ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Jean-Claude, le 21 février 1949, à Paris.

Le Docteur Michel CATZ et Mme née Hélène GREVEN ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Eric-Théodore, le 10 mars 1949, à Paris-14^e.

M. Raoul ASSAYAG fait part de la naissance de sa fille Gisèle, née à Alger.

Jane-Marie POURTAU est heureuse d'apprendre la naissance de son petit frère Jean-Pierre, le 9 mars 1949.

M. Pierre H. CHAIX, professeur au Lycée Lande à Bourg (ancien 2^e D. B.) et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur second fils Didier-Charles. Bourg, 13 mars 1949.

André GRANDIN, ex-adjudant chef du 1^{er} R. M. T., fait part de la naissance de son 6^e enfant, Daniel.

Jean-Pierre CANE, né le 28 février 1947, a la joie de faire part de la naissance de sa petite sœur Anne-Marie, le 13 février 1949.

M. et Mme Oscar ADAM ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Patrick.

Mme et M. Abel GRIMA ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Francis, né le 18 mars 1949, à Strasbourg.

M. Gaston GRELLIER et Mme, née Jane DUBOIS, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils, Alain. Paris, 7 mars 1949.

Nous apprenons avec joie la naissance de la petite Mireille au foyer de M. et Mme Alphonse GALLERNE.

Mme et M. J. PASTORELLI ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Muguette, le 19 mars 1949, à Fontaine (Isère).

M. et Mme LE BOUDER ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Odile-Marie, née le 22 février 1949 à Toulon.

Nous apprenons la naissance du petit Charles, fils de notre camarade Marcel RICHARD.

M. et Mme Daniel MARTIN sont heureux d'annoncer la naissance de leur troisième garçon, René-Claude.

Le 5 février 1949 est né à Sfax le petit Victor, au foyer de M. LABI, ex-2^e D. B.

Notre section du Haut-Rhin a le plaisir de faire part de la naissance au foyer de notre camarade Camille MEYER, de sa petite Francine.

M. et Mme J. H. MONJARET ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Hervé, le 3 mars 1949.

Alain BOHAN a le plaisir de faire part de la naissance de sa petite sœur Brigitte, née à Paris le 9 avril 1949.

M. et Mme Antoine BERTONI font part de la naissance de leur fils Paul, le 10 mars 1949, à Canari (Corse).

L'ex-M. D. L. C. du 22^e Groupe des F. T. A. de la 2^e D. B. SEGUY et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Jean, le 10 mars 1949, à Saint-Dié (Vosges).

M. Paul DENET, ex-quartier-maître fusilier, Corvette « Renoncule », et Mme ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Jacques. Epinal le 19 février 1949.

Le Docteur MOTHAY a la joie d'annoncer la naissance de son 4^e enfant, Yves, né le 8 février 1949.

Jacques NEPPER est heureux d'annoncer sa naissance, le 16 mars 1949, à Paris. Son papa était de la 1^{re} D.F.L. B.M. XI.

M. et Mme Claude MANTEL sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Bertrand. Paris, le 11 mars 1949.

Le Chef d'Escadron et Mme André QUIROT sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Sylvie, le 10 mars 1949, à Tananarive.

L'ex-quartier-maître F. N. F. L. Jean KERDRANVAT, électricien sur la « Roselys » et les sous-marins « Minerve » et « Doris » et Mme ont la joie d'annoncer la naissance de leur seconde fille Thérèse. Ile Tudy, le 12 janvier 1949.

NOTRE CAMARADE PIERRE LAUREYS

Ex-Capitaine Kennard du Groupe de Chasse Ile-de-France, se tient à la disposition des Membres de l'Amicale

POUR TOUS TRAVAUX DE
PHOTOGRAVURE - CLICHERIE
PHOTO-INDUSTRIELLE
COMPOSITION D'ANNONCES
DESSINS - ETC...

ETABLISSEMENTS
LAUREYS F^{res}
17 Rue d'Enghien PARIS 10^e
Téléphone : PRO 99-37

faire part de la naissance de leur deuxième enfant, Marcelle-Renée, née le 9 février 1949, à Tunis.

M. et Mme Albert CASSIN ont le plaisir de faire part de la naissance de leur deuxième fille, Marie-Christine, à Madrid, le 8 mars 1949.

Nous apprenons de Sousse la venue en ce monde du petit François, au foyer de notre camarade DUBOIS.

Nous apprenons avec plaisir d'Abidjan la naissance de la petite Christine, fille du Commandant CECCALDI, Compagnon de la Libération, et Mme.

Notre camarade Joseph LE GAL, de Plumeliau (Morbihan), annonce la naissance, le 27 août 1948, de son fils André-Jean-Joseph.

Le Sergent-Chef Aimé AUZILLON, ancien du B.I.M. et de l'A.I.Z., a le plaisir de faire part de la naissance de son fils, Michel-Alfred, le 5 août 1948, à Maslacq (Basses-Pyrénées).

Notre camarade Fernand MARTINEZ, de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), annonce la naissance de son fils Michel-Marie-Claude, le 16 août 1948.

DECES

C'est avec regret que nous avons appris le décès du lieutenant Marius TARAVEL, Croix de Guerre, mort pour la France à Phuoc-Lam (Indochine), le 12 février 1949.

Nous apprenons de Conakry (Guinée Française) le décès de M. Maurice LEBOURG, Croix de Guerre, ex-capitaine F. F. L., survenu le 23 février 1949.

Notre section de Belgique a le regret de faire part du décès de M. Jules RIGUELLE, ex-légionnaire de la 13^e D. B. L. E., survenu à Charleroi le 1^{er} mars 1949.

Mme André BERTRAND a la douleur de faire part du décès de son mari, André J.L. BERTRAND, Ingénieur, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille Militaire, survenu le 22 mars 1949.

Notre section de Boulogne-sur-Mer a la dou-

leur de faire part de la disparition en mer de deux de nos camarades : Louis LECRIVAIN et Charles BENCE, tous deux des F. N. F. L., disparus avec le chalutier « Côte-d'Opale ».

Notre Section des Bouches-du-Rhône fait part des décès récemment survenus de :

— Mme GERBIER, belle-mère de notre camarade PAM Henri, Officier mécanicien de la Marine Marchande.

— Mme PALLUD, épouse de notre camarade Césaire PALLUD, du bataillon des Antilles n° 5, charpentier de marine aux Chantiers Navals de La Ciotat.

— Notre camarade Lucien GONTIER, sous-lieutenant à la D. G. E. R., Réseau Cotre.

— Notre camarade BAMBA BA, ex-second-maître des F. N. F. L., premier chauffeur aux Messageries maritimes, brutalement enlevé à l'affection des siens et de ses amis au cours de son service sur le s/s « St-Loubert-Bié ».

Le Maître-Secrétaire en retraite Paul IMBERT, des F. N. F. L., a le regret de faire part du décès de sa sœur, Mme Emmanuel GUILLORY, décédée accidentellement le 29 mars 1949.

Notre camarade, le Chef de Bataillon MICHELOT, Chef d'Etat-Major de la subdivision de Medea (Algérie) a la douleur de faire part du décès de Mme MICHELOT, née BAIRAMCHIAN, son épouse regrettée, enlevée brutalement en 36 heures à l'affection des siens, le 16 janvier 1949, à Médéa.

Mme MAZANA fait savoir que l'inhumation définitive dans le caveau de famille de son fils, André MAZANA, adjudant-chef, mort pour la France le 22 août 1944 en Provence, Compagnon de la Libération, Croix de Guerre avec palme, Médaille coloniale, a eu lieu le 22 février 1949, à Toulouse.

Le Commandant honoraire Gaston DELMOTTE, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914-18, 1939-45, Médaille de la Résistance, a la douleur de faire part du décès de sa femme, née Elvire FARINEAUX, Officier de l'Instruction publique, survenu à Tourcoing, le 13 janvier 1949.



PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOI

202. - Ancien F. L. 28 ans, marié, 1 enfant, brevet supérieur, capacité en droit, notions anglais, allemand, dactylo, notions de comptabilité, permis de conduire tourisme et poids lourds, cherche emploi, colonie de préférence. M. Maurice BERNARD, mission financière, 2 Molière Strass, à Sarrebruck (Sarre).
203. - Ex-adjutant F. F. L., retraité proportionnel, 38 ans, marié, deux enfants bas âge, cherche emploi, gardiennage et entretien propriété rurale, petit salaire, logement, jardin, basse-cour sous conditions, possibilité petit élevage. S'adresser à l'A. F. L. qui transmettra.
204. - Ouvrière à domicile demande confection blouse, tabliers d'enfant. S'adresser à Mme VAN PARYS, 77, Bd Charles-de-Gaulle, à Sannois (S.-et-O.).
205. - Retraité, marié, un enfant à charge, ancien combattant 1914-18, ex-F. F. L., cherche emploi avec logement, concierge à la ville ou à la campagne, garde particulier, planton, surveillant, assurerait service de sécurité incendie dans usine, grand magasin, grand hôtel. Capable rédiger rapport et faire correspondance. Bonnes références. Région indifférente. Ecrire directement à M. Marceau MAURIES, Le Vintrou par St-Amans-Soult (Tarn).
206. - Ancien F. F. L. 1^{er} D. F. L. 22^e B. N. A., parlant espagnol et italien, sérieux, actif, marié, un enfant, cherche direction ou surveillance de plantation colonie ou étranger. S'adresser à M. Pierre BARBIERI, 56, rue de l'Union à Aubervilliers (Seine).
207. - Ex-médecin F. N. F. L. n'ayant pas le droit d'exercer en France, connaissant l'anglais et l'espagnol, en possession d'une carte de commerçant et du permis de conduire, demande emploi.
- 207 bis. - Ex-adjutant F. F. L. retraité, 38 ans, marié deux enfants, cherche emploi village rural, coopérative agricole, syndicat, laiterie, secrétaire de mairie ou similaire. Logement et jardin assurés. S'adresser à l'A. F. L. qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI

208. - On demande motoristes diéselistes, conducteurs de Bull-dozer possédant une bonne expérience de ces engins.
209. - On offre une place de chef d'atelier de ré-

vision de moteurs Diésel et à explosion, conviendrait à un jeune ingénieur ou officier de la marine marchande possédant pratique des moteurs. Ecrire : M. Pierre JOSSE, ingénieur, Société Chérifienne des Pétroles à Petitjean (Maroc).

- 209 bis. - La Compagnie Générale Transatlantique recherche actuellement des anciens officiers mariners (1^{er} maître et maître, pilote, manouvrier, timonier et mécanicien) susceptibles de remplir les fonctions de chef de quart. Adresser candidature à l'A. F. L. qui transmettra.
210. - On demande des Agents d'honorabilité parfaite, bonne présentation, pour vente de grands vins de Bordeaux. Gros gains assurés. Situation stable. Ecrire : Comte de FERRAND et Cie, 7, rue Roy, Paris-8^e.
- 210 bis. - Importante société créant nouveau service recherche hommes jeunes, actifs, mise au courant rapide, même sans quitter emploi, gains intéressants. Ecrire à M. JACOU (ex-F. N. F. L.), 28, rue de la Victoire, Paris-9^e.

DIVERS

211. - F. F. L. désireux connaître noms et adresses de tous les camarades F. F. L. hôteliers, restaurateurs, transporteurs, téléfoniques, funiculaires, marchands de souvenirs pour touristes, commissionnaires des gares, etc... en France, Corse et Afrique du Nord, pour les faire travailler selon ses possibilités, de préférence à d'autres. S'adresser à M. E. BOULOGNE, Agent de tourisme, 38, rue de la Voûte, Paris-12^e.
212. - Ex-2^e D. B. pour extension affaire très lucrative emprunte toutes sommes à 20 % intérêt. Ecrire à l'A. F. L. qui transmettra.
213. - Militaire, 37 ans, actuellement en sanatorium et n'ayant pas de famille en France, cherche famille susceptible le recevoir pendant trois semaines. Pourrait éventuellement payer un prix de pension modeste. S'adresser au service social de l'A. F. L. qui transmettra.
214. - Membre A. F. L. ayant très grande connaissance des marchés égyptiens, libanais et syriens, de passage à Paris, serait désireux de recevoir toutes offres d'industriels dans les branches textiles, papeteries, dentelles, tulles, nouveautés, filés (soie, rayonne, coton et laine). Excellentes références. Adresser correspondance à la Revue.

Guy ZOUARI ex F.F.L

dispose d'un stock de :

GABARDINES
d'Officiers américains

*beiges et vert olives avec
et sans doublures amovibles*

Fera! prix intéressants aux ex F.F.L.

S'adresser : **ZOUARI**
20, rue Geoffroy-Lasnier
PARIS-IV^e

Esc. B, 2^e étage à droite
entre midi et 2 h., 18 et 20 h.

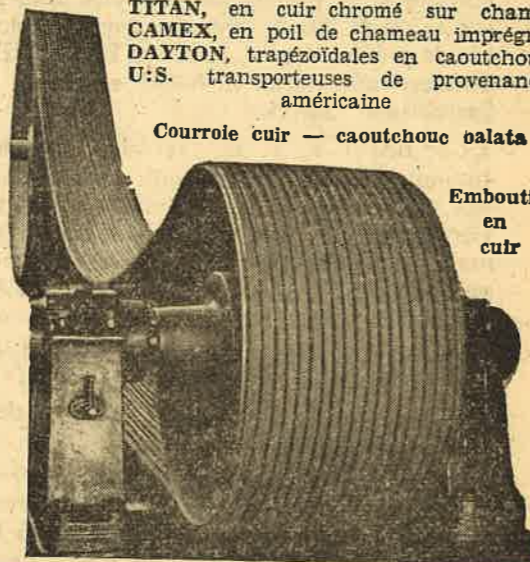
GETTING-JONAS-TITAN

29 bis, rue d'Astorg - PARIS (8^e)
Tél. : ANJou 05-50 Télégrammes : Géjotitan Paris

COURROIES

TITAN, en cuir chromé sur champ
CAMEX, en poil de chameau imprégné
DAYTON, trapézoïdales en caoutchouc
U.S. transporteuses de provenance
américaine

Courroie cuir — caoutchouc balata



Emboutis
en
cuir

PAPETERIES RENÉ BOLLORÉ

Fondées en 1822

Fournisseurs des Manufactures de l'État

Tous les papiers à Cigarettes

EN BOBINES, RAMES ET ROULEAUX

et le cahier

O C B

Usines à } Odet, près Quimper
 } Cascadet, par Scaër (Finistère)

Direction : 30, avenue de Messine, Paris-8^e

Téléph. : Laborde 85-74

ES GÉVENS : R. AUBERT.
Imprimerie Centrale du Croissant
19, rue du Croissant, Paris-2^e
Rochon, Imprimeur

**POUR ACHETER
OU VENDRE**

TOUTE PROPRIÉTÉ

*Rapport ou agrément
dans le Sud-Ouest*



Adressez-vous à
P. et E. LEVY (ex-train 1^{er} D.F.L.)
95, avenue de Verdun
BERGERAC (Dordogne)
Téléphone : 611 — 10-40

Conditions spéciales aux ex-F.F.L.

**APPAREILLAGE AUTOMATIQUE
DE CHAUFFAGE CENTRAL
ET INDUSTRIEL**



SACAMA

Société auxiliaire de chauffage au mazout
44, rue Notre-Dame des Victoires

PARIS (2^e) GUT 67-47



BRULEUR AUTOMATIQUE

Mazout - Gaz - Charbon

MACHINE A LAYER

MOTEURS DIESEL BAUDOUIIN



de 35 à 400 CV

Tous produits de la Mer

SAINT - BRIEUC

7, rue Jean-Louis-Hamon
Tél. : Halles part. 10-69
- SPECIALITES -
Raies - Maquereaux de
lignes - Sardines fraîches

ILE DE SEIN

- Langoustes - Homards -
Turbots, etc...
Expédition dans toute la
la France
Importation - Expédition

CONCARNEAU

PORT DE PECHE
Téléphone : 2-95
- SPECIALITES -
— Poisson de chalut —
Bouquets - Langoustines

GUILCHER & MORDELET

MAREYEURS - EXPEDITEURS

Société à responsabilité limitée au capital de 500,000 fr.